

IL LUI A ADRESSÉ HIER UN DERNIER AVERTISSEMENT AVANT RETRAIT DÉFINITIF DE L'ACCREDITATION

France 24 dans le collimateur de Belhimer

P. 4

CRÉSUS

QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

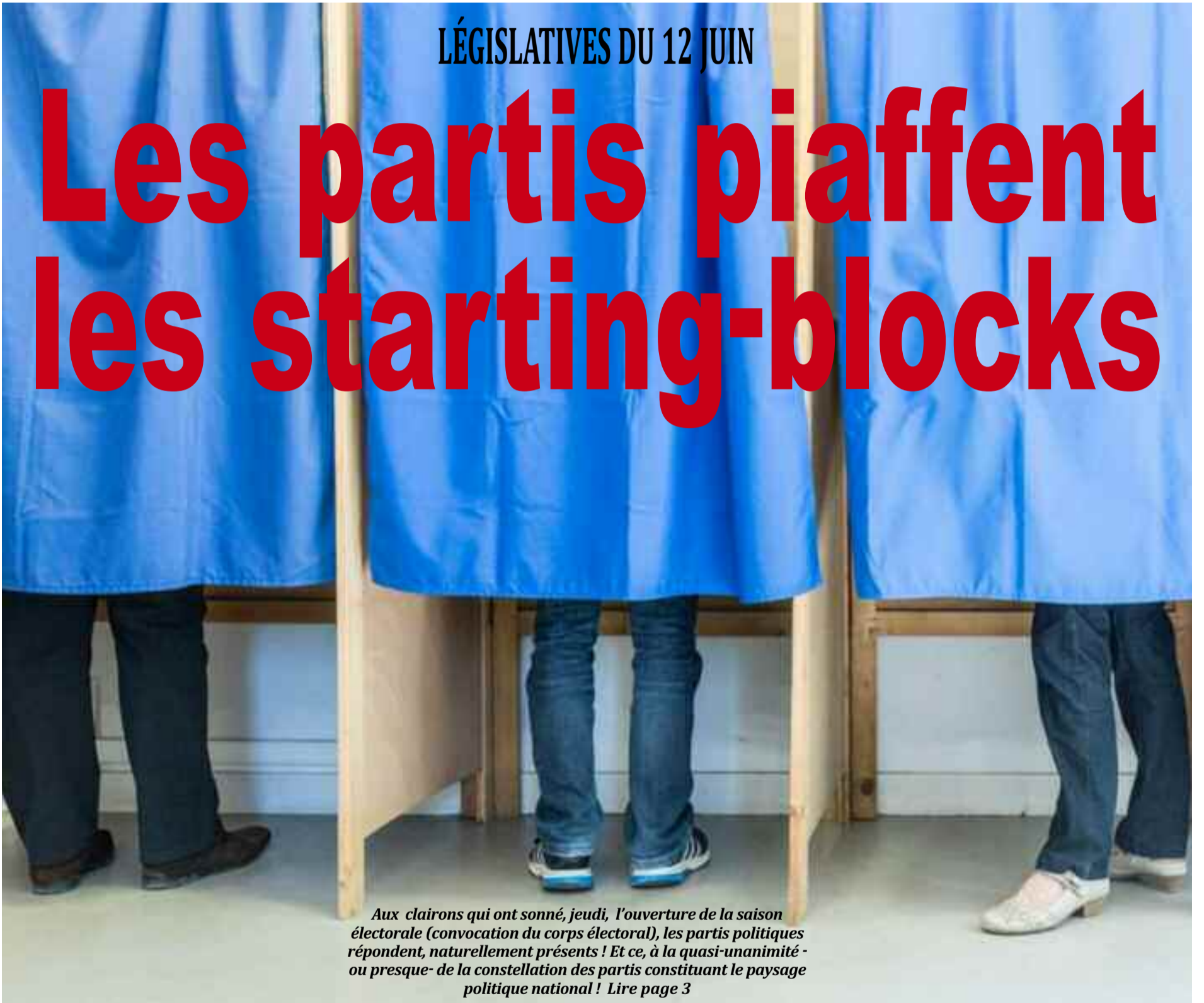
Le Président de la Transition malienne à Alger

Une visite et un malaise... Page 3



LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

Les partis piaffent les starting-blocks



Aux clairons qui ont sonné, jeudi, l'ouverture de la saison électorale (convocation du corps électoral), les partis politiques répondent, naturellement présents ! Et ce, à la quasi-unanimité - ou presque - de la constellation des partis constituant le paysage politique national ! Lire page 3

Djerad lance officiellement le service de certification et de signature électroniques

«Se focaliser sur le numérique et la connaissance pour construire l'économie»

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a affirmé, hier à Alger, que le fait de se focaliser sur le numérique et la connaissance pour la construction de l'économie se voulait « un choix stratégique » à même de garantir l'accompagnement du processus de diversification économique. P. 5

14^e FNTF

«Aramil», d'une pièce deux coups... P. 13

Vols Algérie-France

Du nouveau pour les titulaires de visa C P. 5

HAUSSE DES PRIX DE CERTAINS PRODUITS ALIMENTAIRES

Benabderrahmane parle d'«ajustement» Page 6



CRÉSUS
In medio stat virtus

Quotidien national ■ Dimanche 14 mars 2021 ■ 7^{ème} année n°584 ■ Prix 20 DA ■ Étranger 1 euro

ELECTIONS LÉGISLATIVES ANTICIPÉES DU 12 JUIN

Le FFS entre le marteau et l'enclume !

Maintenant que le corps électoral est convoqué pour des législatives anticipées, l'heure est à la prise de position. Au Front des forces socialistes (FFS), la question devra être au cœur d'une réunion que tiendra demain lundi l'Instance présidentielle (IP) du parti, a-t-on appris de sources internes.

« Il y a une nouvelle donne, maintenant que les élections législatives anticipées sont fixées au 12 juin », expliquent nos sources, ajoutant que l'IP devra étudier toutes les possibilités avant de convoquer un Conseil national « dans une ou deux semaines au plus tard ». C'est en effet ce dernier qui est, selon les statuts du vieux parti, habilité à trancher sur la participation ou non aux élections. Cependant, la donne n'est pas seulement l'agenda électoral fixé par le pouvoir, mais aussi la situation interne du parti. Il y a, faut-il l'admettre, une colère qui prévaut au sein de plusieurs fédérations après la rencontre avec le chef de l'Etat, Abdelmadjid Tebboune, le 14 février dernier. L'Instance présidentielle est appelée « à tenir compte de ces paramètres avant d'élaborer une quelconque projection ou orientation en prévision de la réunion du Conseil national », nous dit-on. Ajouté à cela, les marches populaires du Hirak plus que jamais relancé, où « le rejet des élections » est l'un des slogans scandés, poussent le FFS à approfondir la réflexion avant de trancher. Vendredi à Alger, des militants et citoyens qui marchaient derrière Ali Laskri, ancien homme fort du parti, ont scandé « Aouchiche dégage » et « Belahcel dégage », les accusant de « trahison ». Un message qui, au moins, a le mérite d'exprimer la position d'une partie des militants. C'est dire donc de l'impasse devant laquelle se trouve le FFS. Par ailleurs, il est un secret de Polichinelle que le parti est fort de son ancrage en Kabylie. Cette région a déjà boudé les consultations électorales organisées par le pouvoir, l'élection présidentielle du 12/12 et le référendum portant révision constitu-



tionnelle du 1er novembre dernier. Et il est fort probable qu'il soit de même pour les législatives du 12 juin. Participer avec le risque de se voir ridiculiser par de mauvais résultats ou boycotter alors que la direction a emprunté une nouvelle démarche au parti depuis la rencontre avec Tebboune, les choix qui se présentent au FFS ont un coût. Le parti est entre le marteau et l'enclume. Il est vrai qu'officiellement, le dernier mot reviendra au Conseil national. Lequel « devra décider en toute souveraineté et sans aucune interférence et sans que rien ne lui soit dicté », a déclaré vendredi le

premier secrétaire, Youcef Aouchiche, dans un entretien au site arabophone sabqpress. « Personne ne peut prétendre parler au nom du Hirak. L'heure de restituer la parole au peuple a sonné et seul le peuple tranchera sur les étapes politiques que nous devons traverser pour jeter les bases du processus de changement », a-t-il ajouté. Mais, force est de constater que la confiance « brisée » entre la base et sa direction, n'est pas pour arranger les affaires d'un débat souverain et sans interférences. Lors de l'audience du duo Aouchiche-Belahcel avec le Président Tebboune, les deux res-

ponsables du FFS l'avaient alerté sur « les risques d'une nouvelle désaffection populaire et les conséquences sur la cohésion nationale si de nouvelles élections se déroulent dans un climat de tension et d'attente aux libertés politiques et si jamais des mesures d'apaisement ne sont pas entreprises ». Maintenant que le chef de l'Etat semble avoir pris quelques mesures d'apaisement en libérant des détenus, lui renverront-ils l'ascenseur en se lançant dans les joutes électorales ? Les jours à venir nous le diront...

Aïssa. M.

LE CONSEILLER DU 1ER SECRÉTAIRE DU FFS ACCUSE RACHAD ET LE MAK DE VOULOIR PHAGOCYTER LE HIRAK

« Il est insensé d'imaginer un profond changement sans l'accompagnement de l'Armée »

Le FFS version Belahcel et Aouchiche étonne et détonne. Après leur rencontre avec le président Tebboune, le plus vieux parti de l'opposition, laisse tomber son costume d'opposant farouche au pouvoir et réapprend aujourd'hui à composer avec la realpolitik. Sentant peut-être une occasion propice de prendre une place laissée vide par le FLN, aujourd'hui largement discrédité par l'opinion nationale, le FFS se place désormais en outsider pour les prochaines élections législatives. Et pour cela il doit montrer qu'il est devenu un parti fréquentable. Hier, le conseiller politique du premier secrétaire du FFS, Samir Bouakouir, un ex-secrétaire national du parti, a fait une déclaration dans un entretien à Spoutnik qui ne laisse point de doute sur les intentions réelles du parti. Il a en effet indiqué qu'il était « politiquement insensé d'imaginer un profond changement démocratique sans l'accompagnement de l'institution militaire ». C'est un revirement spectaculaire et une remise en cause des fondements même de ce parti qui a été créé pour dénoncer justement l'ordre établi imposé par le pouvoir en 1963. Il convient de préciser que le père fondateur du FFS feu Hocine Ait Ahmed fut toujours inflexible sur certains points d'où le slogan fétiche de « ni état policier, ni républicain intégriste » aujourd'hui remis au placard. Le FFS fait encore mieux. Il s'attaque directement au hirak accusant ce mouvement d'être infiltré par des forces qui « veu-

lent nous ramener aux années 1990 et plonger à nouveau le pays dans la violence sanguinaire » dit-il. Il s'en prend à deux partis qu'il ne cite pas directement mais qu'il désigne sous le vocable d'islamistes radicaux (Rachad) et du courant séparatiste (MAK). Il a assuré que le hirak actuel ou le néo-hirak « n'en déplaît à Michelle Bachelet, (Haut Commissaire des Nations unies pour les droits de l'homme), visiblement désinformée, est devenu un instrument aux mains d'islamistes radicaux (anciens du Front islamique du salut (FIS-dissous) et le Mouvement Rachad dont l'une des figures de proue est l'ex-diplomate algérien réfugié à Londres, Mohamed Larbi Zitout, et de courant autonomiste et séparatiste ».

Pour le conseiller politique du FFS, les mots d'ordre « Djeich Chaâb khawa khawa » ou « Non à l'ingérence étrangère » ont laissé place à des slogans « grossiers, provocateurs et guerriers », visant ouvertement le cœur de l'Etat, l'institution militaire, « comme celui Etat civil et non militaire ». Il estime que « nous sommes bel et bien dans une dérive réactionnaire et contre-révolutionnaire », ajoutant que la collusion de ces derniers avec certains cercles mafieux et oligarchiques compradores, accrochés aux vieux privilèges généreusement distribués sous l'ancien régime Bouteflika, qui agissent sournoisement au sein des appareils de l'Etat algérien pour parasiter toute initiative de dia-

logue et d'ouverture politique, « n'est plus un mystère pour personne ». Evoquant les tenants et les aboutissants de ce néo-hirak, Bouakouir a expliqué que cette radicalisation « est le fait d'individus, de groupes et de sectes politico-idéologiques », en Algérie et surtout à l'étranger, inscrits dans des logiques atlantistes des révolution dites non-violentes « à portées exclusivement géostratégiques inspirées de Gène Elmer Sharp, à l'exemple des révolutions colorées, dont la bande à Zitout est l'un des principaux porte-drapeaux ». Poussant à l'extrême son analyse critique du mouvement, Bouakouir constate « une méfiance de la majorité du peuple, particulièrement celles des masses laborieuses, ils tentent désespérément d'attiser la colère populaire et de pousser à l'affrontement et au chaos pour justifier les ingérences étrangères ». Il pointe ainsi la jonction avec « les leaders autoproclamés du Hirak », qui développent une conception « formelle et abstraite de la démocratie dépouillée de tout contenu social dynamique ». Il dénonce une sorte de deal tacite « une conjuration des extrêmes - « pour détruire l'Etat national et imposer, pour les uns, le projet de restauration du califat islamique, pour les autres, la sécession de la Kabylie ». Des objectifs antagoniques, selon lui « mais une même cible, à savoir le projet national souverainiste et l'unité du pays ».

Mahmoud Tadjer

CRÉSUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com
Fax : 021 65 77 85

REDACTEUR EN CHEF
SAID MEKLA

Rédaction/Administration
MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz

Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger

Tirage :
4000 exemplaires

Publicité :
ANEP 01, rue pasteur, Alger

Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43

Fax. : 021 73 95 59

LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

Les partis piaffent les starting-blocks

Aux clairs qui ont sonné, jeudi, l'ouverture de la saison électorale (convocation du corps électoral), les partis politiques répondent, naturellement présents ! Et ce, à la quasi-unanimité -ou presque- de la constellation des partis constituant le paysage politique nationale !

nédit, par son contexte et enjeux, le rendez-vous électoral du 12 juin prochain excite les prétentions et convoitises de la jeune et vieille garde de la partitocratie au pouvoir et dans l'opposition parlementaire. La promesse d'une reconfiguration de la carte politique, longtemps dopée à l'argent (sale) et au clientélisme -et son pendant le «système des quotas»-, aiguise autant les appétits, qu'elle fait redouter le verdict des urnes. Premiers à répondre aux clairs des législatives anticipées, les ex-formations de l'Alliance (FLN-RND-MSP) et les partis apparentés (TAJ, ANR etc), reçus la semaine passée, au Palais El Mouradia, au même titre qu'une quinzaine de dirigeants de partis. Jeudi, le parti « majoritaire », le PFLN, par la voix de Abou El Fadhl Baâdji, le secrétaire général du parti du Front de libération nationale s'est dit prêt à livrer la bataille électorale du 12 juin prochain. Dans une déclaration à la presse, à l'issue de l'audience que lui a accordée le Président Tebboune, M. Baâdji augure la «réussite» des futures échéances qui permettront, selon lui au « peuple d'exprimer ses positions et ses ambitions et de choisir librement ses représentants ». « Les élections législatives se dérouleront sous la supervision d'une instance indépendante souveraine, dit-il, loin de l'administration (...). Toutes les garanties



sont réunies pour qu'elles soient une réussite ». Piaffant d'impatience, pressé de capitaliser son parcours de candidat à la présidentielle du 12 décembre 2019), Abdelkader Bengrina, président du Mouvement El Bina pense (déjà) à former des « alliances larges » pour rafler le prochain scrutin. «Les candidatures sur liste El Bina sont ouvertes pour toutes les compétences et les élites intègres du pays», lançait-il, hier, lors d'une réunion de son Majlis Echoura, le Conseil national consultatif. Des alliances, « nouvelles », mises nerveusement en ordre de bataille, il en a été question, en cette veille de précampagne. Après Massar Djadid (Nouvelle Voie), Nidaâ El Watan, nouvel attelage, hétéroclite, fait d'associations de la «société civile» réputées «sans antécédents» de collusion avec «l'an-

cien régime», dicit Mustapha Zebdi, président de l'Association de protection des consommateurs et animateur du mouvement. Si sa vocation «apolitique» est réitérée par Mustapha Zebdi, le conglomérat Nidaâ El Watan ne prendra pas moins place dans les travées de la «nouvelle République». «Renforcer l'unité nationale, resserrer les rangs pour édifier l'Algérie Nouvelle, car la volonté du peuple prime sur tout». De Laghouat, hier, Kamel Bensalem, secrétaire général du Parti du renouveau algérien (PRA) fait campagne pour le vote. «Les urnes, assure-t-il, sont la voie exemplaire pour opérer le changement et la réforme politique escomptés». « La rue, précise Bensalem, n'est pas l'endroit approprié pour le choix et le plébiscite », et y rester «n'est pas justifié eu égard à l'existence des

mécanismes légitimes pour opérer le changement désiré». Il a, à cette occasion, appelé les jeunes désirant voir un changement s'opérer, «de se porter candidats» aux prochaines législatives du 12 juin. Belkacem Sahli, secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), a, lui, appelé hier, samedi, à Alger, à poursuivre les «démarches d'apaisement initiées par le Président Tebboune pour la «réussite des prochaines échéances». A l'ouverture de la conférence nationale des cadres du parti, M. Sahli a souligné la nécessité de consacrer l'«ouverture politique et médiatique (...) de manière à renforcer la confiance entre le citoyen et les institutions de l'Etat et contribuer à la réussite des prochaines échéances électorales».

M. Aziri

LE PRÉSIDENT DE LA TRANSITION MALIENNE À ALGER

Une visite et un malaise...

Le chef de l'Etat malien, M. Bah N'Daw, est arrivé hier après-midi à Alger dans le cadre d'une visite de travail, a-t-on appris par un communiqué de la Présidence de la République. A l'heure où nous mettons sous presse, aucun détail n'a été donné sur le déroulement de la visite alors que du côté de la communication malienne, on oubliait d'évoquer au programme la mise en œuvre de l'Accord d'Alger...

De source bien informée, les officiels maliens chargés de la transition depuis le renversement du président Ibrahim Bou-bakar Keita, seraient inquiets par rapport à un certain repli d'Alger qu'on «dit las des tergiversations maliennes quant à la mise en œuvre de l'Accord d'Alger, entériné à Bamako en juin 2015.» Une mise en œuvre qui a souffert des pressions étrangères influant sur l'engagement mièvre des différentes parties signataires de l'Accord. Si bien que les Comités de suivi (CSA) présidés par l'Algérie ont été suspendus. L'arrêt de ce processus de réconciliation a une répercussion évidente sur la stabilité, dans le nord du Mali, notamment où la médiation internationale -dont Alger a toujours été la tête de file- avait ranimé la flamme de l'espoir en matière de développement et d'intégration des communautés marginalisées par Bamako.

MEA CULPA MALIEN

D'ailleurs, les putschistes qui ont interrompu le deuxième mandat d'IBK l'été dernier ont très tôt manifesté leur



intention de reprendre la mise en œuvre de l'Accord d'Alger en invitant l'Algérie à les soutenir... Assumant ses responsabilités malgré le jeu parfois trouble des Maliens, Abdelmadjid Tebboune a dépêché à plusieurs reprises le MAE algérien Sabri Boukadoum à Bamako pour prendre part aux réunions afin de gérer d'abord la question du coup d'Etat, contre lequel l'Algérie tout comme l'UA et la CEDEAO, a exprimé un souhait de retour rapide à l'ordre constitutionnel. Ensuite, lorsque la solution d'un gouvernement de transition a été mise en place avec le concours de la communauté inter-

nationale, Alger aurait clairement énoncé «ses conditions» dans la relance de sa médiation. Des conditions se résumant à l'exigence de respecter la feuille de route de l'Accord sans plus perdre de temps ni plus exercer de chantage.

UN MALAISE NOMMÉ GOITA

D'ailleurs, hier, du côté malien, l'information officielle de la cellule de communication de la Présidence de la République malienne, au sujet de «cette visite de travail et d'amitié de 72 heures à Alger» a annoncé un programme qui éclipse la question de la médiation algé-

rienne et se concentre sur les relations bilatérales : «Au nombre des points qui feront l'objet d'échanges lors de la visite de SEM Bah N'DAW : la Relance du Conseil d'Affaires algéro-malien, la relance du processus d'attribution de la 4e licence mobile et la relance des activités de recherche pétrolière sur le bloc du Bassin de Taoudéni.» Tandis que le communiqué de la Présidence de la République algérienne ajoutait à «l'examen des relations bilatérales fraternelles» que «Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et le chef d'Etat malien, auront également l'occasion de faire le point sur la mise en œuvre de l'Accord de paix et de réconciliation nationale, issu du processus d'Alger.» Malaise du côté de Bamako ou excès d'orgueil ? Alger n'en tiendra visiblement pas compte, pas plus que de la visite récente de l'homme fort de l'Armée malienne au Maroc. Il s'agit du vice-président malien de la transition, le Colonel Assimi GOITA qui a co-organisé le putsch contre IBK et qui a salué à la fin du mois de février «l'accompagnement de Rabat dans la transition au Mali». On aura donc aussi remarqué son absence à Alger alors qu'il a accompagné Bah N'DAW à l'aéroport, en partance vers l'Algérie. L'essentiel étant que «la stabilité et la paix prévalent, chez nos voisins, au pays du peuple frère malien », nous confie un diplomate algérien.

Nordine Mzala

QUAND BENJAMIN STORA INVENTE UNE HISTOIRE FRANÇAISE

«Les Algériens se tuent aussi entre eux»

Déjà que son rapport sur la mémoire ne passe pas en Algérie, l'historien français Benjamin Stora en rajoute une couche qui peut laisser des traces difficiles à effacer.

Plusieurs fois invité en Algérie en tant que spécialiste, ayant tissé des liens professionnels avec des chercheurs et historiens algériens, Benjamin Stora vient de commettre un autre « impair » dans un entretien à journal Huffpost en date du 13 mars où il met carrément les pieds dans l'eau. Selon l'historien, les Algériens se tuaient entre eux durant la guerre de Libération nationale. Bien entendu il faisait allusion à la guerre que menait le FLN contre les éléments du MNA, des pro-messalistes qui se sont pris aux combattants de l'ALN en France et aussi en Algérie. «Déjà, la guerre d'Algérie n'est pas une guerre classique. Il n'y a pas de ligne de front avec les Français d'un côté et les Algériens de l'autre. C'est une guerre complexe, qui s'étend sur une longue période, avec de multiples acteurs, politiques et militaires, et au cours de laquelle des Algériens se tuent aussi entre eux dit-il. Parlant du contenu de son rapport, Benjamin Stora indique que quand le rapport est sorti, «on ne discutait pas du contenu de l'inventaire, mais des intentions qu'il y aurait derrière. En parallèle, il y a eu également un rejet idéologique du rapport de la part de ceux qui jouent à l'infini la scène des postures. D'un côté, on me dit que le rapport ne dénonce pas assez les crimes commis par la France. Et de l'autre que je passe sous silence les bienfaits de la colonisation française en Algérie».

LES EXCUSES OFFICIELLES ÉVACUÉES D'UNE SIMPLE PIROUETTE

Selon l'historien français, c'est la répétition d'une scène traditionnelle de la part de gens qui «ont fabriqué une rente mémorielle, permettant de se forger une identité politique. D'un côté comme de l'autre, ce sont des postures paresseuses



qui ne cherchent pas à comprendre» ajoute-t-il. Enfin tentant de se justifier, il précise que sa démarche est la même: «dresser un inventaire de ce que l'on sait sur le sujet et faire des préconisations pour l'approfondir. En faisant cela, j'obéis à mon itinéraire classique d'historien. C'est-à-dire en travaillant sur des sources et en restituant des travaux, mais ça, personne n'en parle. Il y a là un gros problème: on va directement aux disputes idéologiques sans réfléchir au socle de savoir sur lequel le rapport est bâti. Mais c'est aussi dans l'air du temps, on cherche le choc des émotions plutôt que la réflexion». La question des excuses officielle demandée par l'Algé-

rie a été abordée par Stora mais il l'évacue subtilement et pernicieusement d'une simple piroquette. «On sait que depuis plusieurs années, les autorités algériennes réclament des excuses à propos de la période de la colonisation. Dans la lignée des discours présidentiels français précédents, ce geste symbolique peut être accompli par un nouveau discours. Mais est-ce que cela sera suffisant ? N'est-il pas nécessaire d'emprunter d'autres chemins, de mettre en œuvre une autre méthode pour parvenir à la Réconciliation des mémoires ?» Avant de poursuivre. «Et dans quelle mesure peut-on légiférer sur la mémoire, le pardon, la réconciliation?

Faut-il défendre un droit à l'oubli ? Mais qu'en est-il alors d'un droit à la mémoire ? Ces questions nouvelles ont surgi dans de nombreux pays autant qu'en France». Commandé en juillet dernier par le président Macron pour réconcilier les mémoires autour de la colonisation et la guerre en Algérie, le rapport de l'historien Benjamin Stora a été remis au président français il y a plus d'un mois. Ce rapport évoque la création d'une commission «Mémoire et vérité». Pour Stora, il s'agit d'actions concrètes comme ouvrir les archives, s'occuper des cimetières, ou rechercher les disparus.

Mahmoud Tadjer

IL LUI A ADRESSÉ HIER UN DERNIER AVERTISSEMENT AVANT RETRAIT DÉFINITIF DE L'ACCREDITATION

France 24 dans le collimateur de Belhimer

Un dernier avertissement avant «retrait définitif» de l'accréditation a été adressé hier à la Chaîne de télévision France 24 pour son «parti-pris flagrant» dans la couverture des marches du vendredi dernier, indique un communiqué du ministère de la Communication. «Le parti-pris de France 24 dans la couverture des marches du vendredi est flagrant, allant jusqu'à recourir sans retenue aucune à des images d'archives pour les antidater afin de porter secours à un résidu antinational constitué d'organisations réactionnaires ou séparatistes, aux ramifications internationales», note la même source, affirmant que le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Amar Belhimer, a

convoqué le (chef) du bureau de France 24 accrédité à Alger pour le mettre en garde contre ce qui s'apparente à une «activité subversive», illustrée par des pratiques peu professionnelles hostiles à notre pays. «A bien des égards, le matraquage et les montages de France 24 relèvent de la mauvaise foi, d'un négativisme outrancier et du dénigrement», relève le ministère de la Communication, ajoutant qu'il «est clairement établi aujourd'hui que l'exercice vise à manipuler l'opinion publique et à ternir l'image de l'Algérie, au profit d'un pays voisin où un mouvement populaire est en cours depuis des années sans qu'il ne bénéficie de la moindre attention du même média français et ce, malgré les lourdes condamna-

tions prononcées à l'encontre de ses animateurs. La ligne éditoriale est construite sur les slogans hostiles à notre pays, son indépendance et sa souveraineté, ses services de sécurité et à son Armée nationale populaire. Ce faisant, elle s'efforce de régénérer coûte que coûte ces bouleversements préfabriqués contre-révolutionnaires fomentés par des ONG ayant pignon sur rue à Paris et dans d'autres capitales européennes», souligne encore le ministère de la Communication, précisant qu'un «dernier avertissement avant retrait définitif de l'accréditation a été adressé à France 24» conclut le communiqué.

R. N.

RENFORCEMENT DE LA DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE

Des conseillers seront formés cette année

Les conseillers économiques devant activer au sein des représentations algériennes à l'étranger bénéficieront prochainement de formations dans le cadre du renforcement de la diplomatie économique du pays, a indiqué hier à Alger l'ambassadeur-conseiller au ministère des Affaires étrangères (MAE), Smaïl Benamara. Animant une rencontre autour de la diplomatie économique, en présence d'opérateurs nationaux et de futurs conseillers économiques,

M. Benamara a fait savoir que ces conseillers diplomatiques doivent être formés durant l'année en cours sur les aspects de diplomatie économique, de techniques de négociations et d'anglais économique, avant d'occuper leurs postes au sein des représentations diplomatiques algériennes à l'étranger afin d'offrir le soutien et les informations nécessaires aux exportateurs nationaux. Cela, a-t-il dit, entre dans le cadre des différentes dispositions destinées à renforcer la diplomatie économique algérienne, et

ce, après l'inauguration récente d'un bureau d'information et de promotion des investissements et des exportations au niveau du ministère, chargé d'orienter et de conseiller les exportateurs nationaux mais aussi de leur fournir les informations nécessaires sur les marchés auxquels ils comptent accéder. De plus, M. Benamara a rappelé l'existence d'un portail, en trois langues, spécifique à la diplomatie économique algérienne sur le site web du ministère. Pour sa part, le directeur de la Promotion et du soutien aux échanges économiques au sein du MAE, Rabah Fassih, a fait savoir que la mission de sa direction nouvellement créée, consiste en la promotion des échanges commerciaux à l'international, la mise en œuvre de la politique de soutien des exportations et la fourniture d'informations et d'analyses économiques des marchés extérieurs au profit des opérateurs nationaux. Il a également précisé que les missions de la direction dépendant du MAE concernent le soutien et l'in-

formation sur le volet externe de l'opération d'export, notamment la réglementation du pays ciblé, les règles phytosanitaires, le contrôle de la qualité, la fiabilité de l'opérateur extérieur mais aussi les appels d'offres internationaux, les propositions de partenariats et les expositions et foires en Algérie et à l'étranger. Invités à intervenir à l'occasion de cette rencontre, plusieurs opérateurs économiques nationaux ont salué cette initiative tout en appelant à accompagner les exportateurs vers des marchés ciblés et à organiser d'autres sessions de discussions entre opérateurs et conseillers diplomatiques. De plus, les représentants d'organisations professionnelles ont réaffirmé le besoin d'un guichet unique dédié à l'export impliquant l'ensemble des départements ministériels concernés et d'un travail de marketing sur le «made in Algeria» ainsi que la création d'une cartographie de l'économie nationale pour faire connaître les produits nationaux.

DJERAD LANCE OFFICIELLEMENT LE SERVICE DE CERTIFICATION ET DE SIGNATURE ÉLECTRONIQUES

«Se focaliser sur le numérique et la connaissance pour construire l'économie»

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a affirmé, hier à Alger, que le fait de se focaliser sur le numérique et la connaissance pour la construction de l'économie se voulait « un choix stratégique » à même de garantir l'accompagnement du processus de diversification économique.

«**S**e focaliser sur le numérique et la connaissance pour construire l'économie, est un choix stratégique pour garantir l'accompagnement du processus de diversification économique et l'investissement dans tous les moyens disponibles et les opportunités permettant au pays de s'affranchir de sa dépendance aux hydrocarbures, en s'appuyant sur les micro-entreprises, l'économie du savoir et les startups, étant les nouveaux catalyseurs du développement », a fait savoir M. Djerad dans une allocution prononcée à l'occasion de la cérémonie de lancement officiel des services de certification et de signature électroniques au Centre international des conférences (CIC) Abdellatif Rahal. Pour M. Djerad, la question du numérique, «prioritaire et bénéficiant d'un intérêt soutenu » dans les programmes du président de la République et du Gouvernement, « est mûrement réfléchi, au vu des avantages du numérique, notamment en gain de temps et d'effort, en matière de maîtrise des échanges de données, de facilitation des opérations et transactions et d'amélioration des services». Le gouvernement a adopté, à cet effet, un plan national de certification et de signature électroniques pour conférer davantage de fiabilité et de crédibilité aux services électroniques gouvernementaux, établir les responsabilités en matière d'échanges électroniques, préserver la confidentialité des données personnelles et optimiser la per-

formance des structures publiques, en réduisant les coûts et les délais d'impression, de conservation et de délivrance des documents physiques, en vue d'éliminer la bureaucratie, a-t-il soutenu.

AMÉLIORATION DU SERVICE INTERNET

« Le Gouvernement qui s'est employé à l'édification de structures pour appuyer ces technologies et instaurer un climat propice à leur exploitation optimale et leur développement, conformément aux normes internationales, s'est fixé pour priorités l'amélioration du service internet au profit des citoyens et des opérateurs téléphoniques, notamment avec une hausse notable de la bande passante internationale de 1,7 à 2,8 Tbps (Térait par seconde), après la mise en exploitation du système du câble sous-marin Orval/Alval (Oran-Valence) et (Alger-Valence), ayant permis de doubler le débit au profit de plus de 2 millions d'abonnés», a précisé M. Djerad.

Il a fait état, en outre, de «la poursuite de cette opération pour englober un plus grand nombre d'abonnés».

Selon M. Djerad, «le Gouvernement a également procédé à l'intensification du réseau de télécommunications nationales, en accordant la priorité à la généralisation du réseau de la fibre optique, notamment dans les zones urbaines, à même de faciliter l'émergence de villes intelligentes, avec plus de 1 000 km linéaires de fibres



optiques réalisés, soit 78% de l'objectif tracé ». «L'accès à internet à haut débit a été également élargi à travers la modernisation et l'intensification du réseau des télécommunications, où le Gouvernement a enregistré, en 2020, plus de 133 000 nouveaux accès au réseau FTTx et 167 000 nouveaux accès à la 4G », a souligné le Pre-

mier ministre. Rappelant l'engagement du président de la République à opérer un véritable changement permettant d'amorcer un nouveau départ dans notre pays, Le Premier ministre a affiché la détermination du Gouvernement à réaliser cet objectif dans tous les domaines.

Synthèse R.N.

SERVICE DE CERTIFICATION ET DE SIGNATURE ÉLECTRONIQUES

Un « bond technologique » dans le processus de transition numérique

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar, a affirmé, hier, à Alger, que le lancement officiel des services de certification et de signature électroniques, constituait un «bond technologique» dans le processus de transition numérique en Algérie. Dans une allocution prononcée à la cérémonie du lancement officiel de ces services, M. Boumzar a indiqué que cet événement « est un bond technologique dans le processus de transition numérique dans notre pays, au vu des applications et services qui seront assurés successivement au sein du système de certification et de signature électroniques ».

A cet égard, il a invité l'ensemble des instances et organes gouvernementaux et administratifs à se rapprocher de l'Autorité gouvernementale de certification électronique (AGCE), «pour les accompagner et leur fournir des services sûrs et fiables», appelant les entreprises économiques à « investir dans ce domaine prometteur ». Le secteur des postes et des télécommunications «s'est attelé à la conception et au suivi de l'établissement d'une feuille de route visant à promouvoir l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans la modernisation des transactions, sous toutes leurs

formes, en particulier celles liées aux activités des structures de service public et les services destinés aux citoyens, qui s'inscrivent dans la démarche de développement économique », a-t-il soutenu. M. Boumzar a souligné la nécessité de «créer de nouveaux services à valeur ajoutée sur le marché Internet et d'ériger les technologies de l'information et de la communication en supports pour simplifier le travail administratif et aplanir les obstacles afin d'accompagner les efforts d'amélioration du climat d'investissement et la diversification de l'économie nationale ».

VOLS ALGÉRIE-FRANCE

Du nouveau pour les titulaires de visa C

Les personnes titulaires d'un visa C bénéficiaires du regroupement familial sont désormais soumises à une nouvelle mesure pour embarquer sur les vols au départ de l'Algérie à destination de la France. Elle concerne tout citoyen détenteur d'un visa C « court séjour » bénéficiaire d'une décision de regroupement familial et qui souhaite prendre l'avion depuis l'Algérie vers la France. En effet, la compagnie aérienne française ASL Airlines a tenu à informer les titulaires d'un visa de type C ayant comme motif «regroupement familial ou installation en France». Ces personnes doivent dorénavant impérativement répondre à une condition afin de profiter du programme de vols réguliers dits spéciaux dans le sens unique de l'Algérie vers l'Hexagone. Ainsi, les voyageurs algériens titulaires de ce genre de visa doivent disposer d'une attestation pour quitter le pays. ASL Airlines France a noté que les autorités algériennes demandent impérativement aux concernés la présentation d'un certificat de sortie. «Cette attestation doit être émise par le ministère des Affaires étrangères en Algérie. Elle permet à tout voyageur de quitter le territoi-

re algérien». C'est également ce dont a fait état ASL Airlines France sur son site. La compagnie aérienne interdira à toutes les personnes qui ne présentent pas ce document d'embarquer à bord de ses avions. «Sans cette attestation, la police de l'air et des frontières algériennes s'opposera à votre départ». C'est ce que souligne en outre le transporteur aérien français. Outre cette attestation, les passagers doivent remplir les exigences du règlement sanitaire international en vigueur depuis le 11 novembre 2020. Tout citoyen âgé de 11 ans et plus doit obligatoirement présenter un test PCR négatif. Un prélèvement qui doit dater de moins 72 heures avant le départ. Les personnes en partance d'Algérie doivent notamment remplir et signer l'engagement sur l'honneur; à se soumettre aux règles relatives à l'entrée sur le territoire national métropolitain. Il est à noter que la présentation d'un carnet de vaccination n'exempte pas de l'obligation de présenter un test PCR négatif. Or, le Conseil de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), s'est déclaré vendredi dernier contre la vaccination obligatoire anti Covid-19 sur les vols

internationaux, au moment de son approbation de six nouvelles recommandations entrant dans le cadre de la relance d'un secteur durement éprouvé par la pandémie du Covid-19. Précisément, l'une d'entre ces dernières, alignée au demeurant sur la position de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), recommande que «la vaccination ne devrait pas être une condition préalable pour avoir accès au transport international», est-il souligné. L'agence onusienne explique que «lorsqu'il sera prouvé que les personnes vaccinées ne transmettront pas le virus SARS-CoV-2 ou présenteront un risque de transmission réduit, les États membres pourraient envisager d'exempter ces personnes des tests de dépistage et/ou des mesures de quarantaine, compte tenu du seuil de risque qu'ils ont accepté», à-elle souligné. Communiquant sur le sujet, le président du Conseil, Salvatore Sciacchitano, a estimé, pour sa part, qu'«après la baisse de 70% du trafic aérien, le transport aérien international peut maintenant voir la lumière au bout du tunnel, grâce aussi à ces nouvelles recommandations et directives».

HAUSSE DES PRIX DE CERTAINS PRODUITS ALIMENTAIRES

Benabderrahmane parle d'«ajustement»

Les dernières hausses surprises des prix de certains produits, notamment alimentaires, tels que les pâtes, huiles, légumes secs, viandes blanches et œufs ont été largement critiqués par les consommateurs, et justifiés par les industriels comme étant une résultante de la levée des subventions de l'Etat conjuguée à une augmentation sur les marchés mondiaux des matières premières.

Régissant à cette situation qui pèse lourd sur le budget des ménages, déjà mis à rude épreuve, le ministre des Finances Aymen Benabderrahmane préfère, lui, parler d'«ajustement des prix». En réponse à une question d'un journaliste en marge de la cérémonie de lancement officiel des services de certification et de signature électroniques organisée hier au Centre international des conférences (CIC) à Alger, le ministre a estimé que l'inflation est «maîtrisée» et que «les prix sont à la portée». «L'inflation est très maîtrisée en Algérie par rapport à ce qui se passe ailleurs dans le monde. Vous n'avez qu'à voir les prix», a-t-il dit, ajoutant que les prix «ont été ajustés un tant soit peu, mais pas à ce niveau-là, dont certains veulent le faire croire». Comme pour rassurer la population, Benabderrahmane a insisté en disant : «Je vous assure, les prix sont à la portée et vous n'avez qu'à voir les autres marchés». Au sujet de la valeur de la monnaie nationale et de sa dévaluation, le ministre des Finances a promis que les



grands projets qui seront lancés prochainement permettront au dinar de gagner de la valeur. Dans ce sens, il a affirmé que «la monnaie est le miroir de l'économie», avant de certifier que «la monnaie nationale n'est pas en cours d'effondrement

comme la décrivent certains. Elle est en cours de redressement». S'agissant du lancement des services de certification et de signature électroniques, Benabderrahmane a expliqué que ces services aideront l'environnement économique national,

particulièrement les transactions bancaires, commerciales, assurantielles, douanières et les domaines de l'Etat. Selon lui, ces services auront «une plus value très positive» sur l'économie nationale. Dans son allocution à l'occasion de ladite cérémonie, le Premier ministre Abdelaziz Djerad a fait savoir que «la signature électronique vise à assurer plus de fiabilité dans l'informatisation des échanges économiques et à faciliter leur flux, à travers la simplification de l'élaboration des documents électroniques et la généralisation du e-paiement dans les échanges commerciaux». Pour Djerad, la question du numérique, «prioritaire et bénéficiant d'un intérêt soutenu» dans les programmes du président de la République et du Gouvernement, «est mûrement réfléchi, au vu des avantages du numérique, notamment en gain de temps et d'effort, en matière de maîtrise des échanges de données, de facilitation des opérations et transactions et d'amélioration des services».

Hafid M.

A DÉFAUT D'UNE ÉCONOMIE DIVERSIFIÉE

L'Algérie risque d'entraver son développement

Le retard cumulé par l'Algérie dans l'exécution de son plan de se diriger vers une économie qui ne se baserait pas sur les seules recettes des hydrocarbures, risque d'entraver sérieusement ses perspectives de développement à moyen terme, a averti la Banque africaine de développement (BAD) dans ses dernières prévisions. «L'Algérie devrait approfondir les mesures pour élargir l'assiette fiscale, portée par la loi de finances de 2021, et mettre en place un programme visant à diversifier son économie en vue de limiter la dette publique interne», a fait remarquer l'institution financière, ajoutant que «dans le cas contraire, la forte dépendance de l'économie algérienne aux hydrocarbures continuera d'entraver ses perspectives de développement sur le moyen terme». Evoquant les options de financement, la BAD anticipe une croissance de la dette interne durant les années prochaines. Selon le rapport, dans la mesure où les autorités ont décidé de ne pas emprunter à l'extérieur, la dette publique de l'Algérie est essentiellement interne et a considérablement augmenté depuis 2016 pour financer le déficit découlant de l'augmentation des dépenses et de la baisse des prix des hydrocarbures. «A la fin 2019, tandis que la dette publique externe représentait moins de 1 % du PIB, la dette interne, y compris les garanties, était légère-



ment supérieure à 46 % du PIB et pourrait augmenter dans les années à venir», constate la BAD. Par ailleurs, la BAD prévoit qu'après le recul de son PIB l'année dernière en raison de la pandémie du Covid-19, la croissance de l'économie algérienne devrait rebondir en 2021 pour atteindre 3,4%. «La croissance pourrait revenir dès 2021 à partir du moment où les vaccins permettraient un contrôle mondial de la pandémie, ce qui redynamiserait l'économie mondiale. Dans ce cas de figure, il se produirait un rebond important de la croissance réelle estimée à 3,4 % du PIB en 2021», a précisé la BAD dans son nouveau rapport publié

avant-hier. Pour l'année 2022, la BAD table sur une croissance du PIB algérien de 2,9%. Selon la Banque, un retour à un niveau élevé de croissance permettrait à l'Algérie une réduction «importante» de son déficit budgétaire global qui passerait de 13,6% du PIB à 10,3 % en 2021 et à 8,7 % en 2022. La tendance serait similaire pour le déficit de la balance courante, qui serait ramené de 14,8% du PIB à 13,8 % en 2021 et 11,1 % en 2022, ajoute la même source. Sur le plan régional, la BAD prévoit une reprise «robuste» pour les économies de l'Afrique du Nord, estimée à 4 % en 2021 et 6 % en 2022. Le continent devrait connaître une croissance économique de 3,4 % en 2021, et 4,6 % en 2022, après une contraction du PIB de l'ensemble de ses pays en 2020 de 2,1%. Cependant, le choc de la pandémie et la crise économique qu'il a provoquée ont eu des implications directes sur les soldes budgétaires et le fardeau de la dette des pays, et le ratio moyen dette/PIB de l'Afrique devrait augmenter de 10 à 15 points de pourcentage à court et moyen terme, constate encore la BAD. Par conséquent, «l'Afrique pourrait se voir confrontée à de graves problèmes de dette, et les défauts de paiement et les résolutions prolongées pourraient entraver les progrès de l'Afrique vers la prospérité», a-t-elle averti.

H.M.

RÉCUPÉRATION DU FONCIER INDUSTRIEL INEXPLOITÉ

La décision saluée par le patronat

La décision de récupération des terrains industriels inexploités engagée par les pouvoirs publics est considérée comme une mesure «salutaire» et «indispensable» par des responsables d'organisations patronales, estimant qu'elle devra permettre l'assainissement de ce dossier et de mettre un terme au phénomène de spéculation qui a pris de l'ampleur au détriment de l'investissement. S'exprimant à l'APS, des chefs d'organisations patronales ont été unanimes à souligner la portée et la nécessité de cette opération qui aura, selon eux, un impact positif sur l'économie nationale étant donné que de nombreux opérateurs ayant des projets porteurs sont bloqués à cause du manque de terrains. Dans ce contexte, le président de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), Mohamed Sami Agli, a assuré qu'il existe aujourd'hui une «forte» demande sur le foncier, alors que certaines zones ne sont occupées réellement qu'à moitié. Saluant l'instruction du président de la République de récupérer toutes les assiettes foncières attribuées, mais non exploitées à ce jour, le président de la CAPC a prôné un assainissement «graduel» en accordant un ultime délai à ceux qui souhaitent réaliser leurs projets, en tenant

compte du fait de la situation difficile qu'a traversée le pays ces trois dernières années. Dans le même contexte, le président de la Confédération nationale des industriels algériens (CIPA), Ziani Abdelouahab, a affirmé que «les véritables investisseurs n'avaient jamais eu accès aux terrains, contrairement aux personnes qui jouaient dans les eaux troubles». «C'est pendant la crise du coronavirus que l'Etat s'était rendu compte que beaucoup d'assiettes concédées n'ont malheureusement pas été exploitées. Certains bénéficiaires avaient même loué des terrains à des opérateurs qui étaient dans l'étroit», a fait observer Ziani, ajoutant qu'il existe aussi des entrepreneurs qui n'ont pas réalisé leurs projets à cause, notamment, des entraves bureaucratiques et bancaires. Le président de la CIPA a souligné également l'existence «d'indus occupants de vastes terrains sans disposer d'aucun document tels que les titres de propriété ou de concessions». Pour Ziani, il est judicieux de créer une agence nationale qui aura à charge la gestion du foncier industriel récupéré. Celle-ci doit exiger, a-t-il mentionné, un cahier des charges pour les investisseurs et choisir des projets dans des filières non saturées. De son côté, le président de

la Fédération de la Santé, affiliée à la Confédération du patronat algérien (CAP), Mahmoud Taffarte, a estimé que cette opération d'assainissement constituait un «point de départ», en attendant la publication du nouveau décret sur le Comité d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements et de la régularisation du foncier (Clapiref) qui devrait mieux organiser le secteur. «Nous n'avons pas d'autres alternatives que celles d'aller vers un investissement propre et sain», a déclaré le responsable de la CAP relevant que «les zones industrielles et d'activités dans les grandes villes sont saturées et mal gérées». Taffarte a appelé aussi à la création de zones dotées de toutes les conditions pouvant aider à leur développement, notamment en matière de disponibilité de réseaux de la fibre optique, d'énergie, ainsi qu'en matière de fourniture de services (agences bancaires, guichets administratifs et hôtellerie). «Les prix appliqués sur les terrains concédés devraient être aussi étudiés selon des critères précis», a encore suggéré Taffarte, évoquant à ce propos «des écarts importants en matière de prix du mètre carré d'une wilaya à une autre».

R. E.

ZONES D'OMBRE

«Favoriser une réconciliation entre le citoyen et son écosystème»

Le chargé de mission à la Présidence de la République, Brahim Merad, a affirmé vendredi dans la région de Ras El Djedar (22km au sud de la wilaya d'Ouled Djellal) que les autorités suprêmes du pays "ont pu favoriser une réconciliation entre le citoyen et son écosystème", à travers la concrétisation sur le terrain de plusieurs projets de développement des zones d'ombre.

S'exprimant à la presse, en marge d'une visite de travail et d'inspection des projets de développement dans la même wilaya, M. Merad a précisé que "la ferme volonté du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune de mettre en œuvre le programme de développement des zones d'ombre a donné lieu à un nouveau écosystème permettant aux citoyens d'exploiter les réalisations en matière de routes, de réseaux d'eau et de gaz et d'opérations d'aménagement en vue de relancer leurs activités".

"L'aménagement du territoire permettra la relance des activités des populations des zones d'ombre, et partant la création des postes d'emploi et de la richesse", a-t-il indiqué, ajoutant qu'"à la faveur de ces réalisations, nous sommes parvenus à inverser la tendance d'exode de la ville vers le monde rural". "Alors qu'il quittait le village pour s'installer dans les zones urbaines, le citoyen a inversé aujourd'hui la tendance d'exode en revenant vers le monde rural, du fait de l'amélioration de la situation", a expliqué M. Merad qui relève que "ces zones bénéficieront des logements ruraux et des programmes de développement nécessaires". Il a par ailleurs précisé qu'"une véritable révolution a été réalisée au niveau du monde rural à travers l'ouverture des chantiers dans tous les secteurs, en ce sens que plus de 60% des projets (au nombre de 38.000) ont été financés au niveau national, dont le taux d'avancement pour 700 projets a atteint 80% dans certaines wilayas". Le Chargé de mission à la Présidence de la République a, à cette occasion, appelé les citoyens à être patients car, a-t-il dit, «il n'est pas possible de répondre aux préoccupations de plus de 15 000 zones d'ombre en Algérie en une année», assu-



rant que «tous les secteurs sont mobilisés pour réaliser 100% de développement dans toutes les régions». « Il existe une volonté sincère et des efforts soutenus sont en cours pour promouvoir les régions rurales, créer les conditions d'une vie décente et mettre fin aux disparités entre les régions», a affirmé M. Merad, soulignant que « le citoyen étant au cœur du développement, il doit s'investir activement dans tous les domaines pour être productif».

Lors de son inspection des projets de développement concernant plusieurs secteurs, le responsable a écouté les pré-

occupations des citoyens liées notamment à l'agriculture, à l'emploi, au désenclavement de ces régions et à l'amélioration du cadre de vie des citoyens. Au cours de sa visite dans la wilaya, le Chargé de mission à la Présidence de la République a inspecté plusieurs projets de développement dans les secteurs de la santé et de l'éducation et des projets d'aménagement et de bitumage des routes dans les villages de Hassi Sida (commune de Chaïba), Hassi Smara (commune de Ras El Miaad) et Arich Lahmoula (commune de Sidi Khaled).

R. R./APS

SKIKDA

Remise des clés de 183 LPL

Les clés de 183 logements publics locatifs (LPL) ont été remises jeudi à leurs bénéficiaires dans la commune de Azzaba (à l'Est de Skikda), au cours d'une cérémonie organisée au siège du cabinet du wali. Ce quota fait partie d'un programme global de 400 logements, a-t-on indiqué, rappelant que 217 autres unités ont été distribuées auparavant. Parmi les bénéficiaires de ces logements de type LPL, se trouvent 8 personnes aux besoins spécifiques et d'autres faisant partie des familles de victimes de terroristes, des invalides de l'Armée nationale populaire (ANP) et des éléments de la garde communale. Ce quota de logements a été consacré également à la résorption de l'habitat précaire (RHP) et aux citoyens de la commune de Azzaba vivant dans des habitations exigües, selon les services de la wilaya. A cette occasion, le chef de l'exécutif local, Abdelkader Bensaid a indiqué que "cette opération ne sera pas la dernière, mais sera suivie par d'autres au profit de plusieurs régions de la wilaya", précisant que "les logements seront distribués au fur et à mesure de l'achèvement de l'aménagement extérieur comme les routes et le raccordement aux réseaux divers ».

AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE SCOLARITÉ DES ÉLÈVES DES ZONES D'OMBRE

Actions de proximité à Tissemsilt

Les services de la wilaya de Tissemsilt ont lancé, jeudi, des actions de proximité visant à améliorer les conditions de scolarité des élèves du primaire des zones d'ombre, a-t-on appris de la cellule de communication de cette collectivité. Ces actions de solidarité, dont le coup d'envoi a été donné par le wali Abbès Badaoui au niveau de l'école primaire "Djabbar Zitouni" de la zone d'ombre de Ouled Abdellah, relevant de la commune de Sidi Abed, concernent la réfection des établissements scolaires de ces zones d'ombre et le renouvellement de leurs équipements pédagogiques. Cette initiative qui se poursuivra jusqu'à la fin de l'année scolaire, porte également sur le renforcement des cantines scolaires en agents de nettoyage, des aides cuisiniers en vue d'améliorer la qualité des repas chauds fournis aux élèves, l'équipement des écoles primaires en citernes de gaz propane pour assurer le chauffage des classes. Le parc communal sera aussi



renforcé prochain par l'acquisition de bus de transport scolaire au titre du budget de wilaya et du fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales. Des équipes composées de cadres de daïras, des communes et services de wilaya ont été mobilisées pour effectuer des visites quotidiennes aux écoles primaires des zones d'ombre en vue de qu'enquêter de l'évaluation des conditions de scolarité des élèves.

YABOUS (KHENCHELA)

Lancement de projets d'AEP et d'assainissement

Des projets de pose et d'extension de réseaux d'alimentation en eau potable (AEP) et d'assainissement ont été lancés dans la commune de Yabous (wilaya de Khencchela), a-t-on appris jeudi auprès de la wilaya. Les six projets lancés visent à relancer le secteur des ressources en eau dans des villages et mechtas de la wilaya. Ils consistent en la réalisation et l'aménagement de deux (2) puits pour alimenter en eau potable les zones de Achika et Chaâbet Khaled, a-t-on indiqué. Et, la réalisation de quatre (4) forages pour alimenter en eau potable pas moins de 300 familles dans la région de Boulaâziz et les mechtas de Ouled Bouaziz, Tighza et Ouled Si Ali, a-t-on précisé.

Le programme consiste aussi en la concrétisation de deux (2) autres projets d'extension du réseau d'assainissement dans la cité Draâ Boukthir et dans la zone nord-est de Yabous, a-t-on ajouté. Les six (6) opérations relevant du secteur de l'hydraulique sont financées dans le cadre du plan communal de développement (PCD) de l'année 2020, ont relevé les services de la wilaya. L'objectif de la programmation de ces opérations de développement est de raccorder des zones rurales aux réseaux d'alimentation en eau potable, en plus de la préservation de l'environnement, la santé publique et l'amélioration des conditions de vie de la population ciblée à travers l'installation des réseaux d'assainissement, a-t-on signalé.

TIZI OUZOU

Des démarches pour récupérer les infrastructures inexploitées

Des démarches sont engagées pour la récupération d'infrastructures publiques inexploitées à Tizi-Ouzou, a indiqué jeudi le chef de l'exécutif local, Mahmoud Djamaa, lors d'une visite de travail effectuée dans les communes de Yakourene et Azazga. A Yakourene, où il a visité deux infrastructures, un ancien lycée et un centre de loisirs à l'abandon depuis des années, M. Djamaa a souligné que ces infrastructures qui représentent "une potentialité foncière importante devront être rentabilisées au profit de la population locale".

Elles devront être, a-t-il ajouté, "reprise en main en urgence et affectées sur la bases de cahiers de charges bien clairs ou servir à la réalisation de nouvelles infrastructures administratives".

Dans ce sillage, des démarches sont engagées pour la récupération de plusieurs autres infrastructures en pareille situation au niveau de la wilaya, affectées à des services de l'Etat, des EPIC ou entreprises publiques et restées inexploitées. "Nous sommes en train de voir avec les autorités concernées comment rentabiliser ces infrastructures, notamment, en terme de fiscalité, ou bien demander officiellement leur récupération par les collectivités locales", a-t-il souligné à ce propos. Lors de cette visite, M. Djamaa a inspecté plusieurs chantiers au niveau des deux communes visitées, et s'est enquis de l'avancement des travaux, particulièrement, au niveau du pôle urbain d'Imlel dans la commune d'Azazga. Sur site, il a instruit les différents intervenants, notamment, la Sonelgaz et la direction locale des ressources en eau, d'entamer, dans les meilleurs délais, les travaux de viabilisation pour permettre la livraison de cet important pôle durant l'année en cours.

Constitué de 2.675 logements de différentes formules (AADL, LPL, LPA et LSP), le site est, également, pourvu d'équipements nécessaires pour un pôle urbain dont des structures scolaires de différents paliers, un dispensaire et un commissariat de police.

REBOISEMENT

Plantation de 2,3 millions d'arbres rustiques avant 2024

Plus de 2,3 millions d'arbres rustiques seront plantés dans le cadre des contrats de performance pour la période 2021-2024, a annoncé hier à Alger le Directeur générale des forêts, Ali Mahmoudi.

Ces contrats incluent également un programme spécial pour la réhabilitation du Barrage vert, lancé en 1971, a souligné M. Mahmoudi, lors d'un point de presse, à l'issue de la cérémonie de signature des contrats de performance entre la Direction générale des forêts (DGF) et 24 conservateurs des forêts de wilaya (CFW). "Certes, le volume des plantations a régressé par rapport à l'époque où l'opération était confiée exclusivement aux jeunes en service militaire, mais nous continuons à planter dans ces espaces, même dans le cadre des plantations rustiques", a-t-il affirmé. A ce propos, il a fait savoir que la DGF dispose d'une étude, réalisée par le Bureau national d'études pour le développement rural (BNEDER) portant sur l'intégration du volet économique dans le cadre de cette



réhabilitation, notamment à travers la plantation dans certaines poches du Barrage vert, des arbres rustiques tels le pistachier et bien d'autres espèces résistantes aux conditions climatiques très arides. M. Mahmoudi a affirmé, en outre, que la DGF compte implanter l'arbre de Paulownia, pour stabiliser les sols au niveau des espaces dépourvus d'arbres forestiers notamment au niveau des hauts plateaux. Concernant le programme national de 43 millions d'arbres, le premier responsable de la DGF a indiqué que 24,3 millions d'arbres ont été plantés dans le cadre ce programme de reboisement lancé le 25 octobre 2019 sous le slogan "Un arbre pour chaque citoyen". "Sur ce chiffre global, 12,8 millions d'arbres ont été plantés entre le 25 octobre 2020 et le 10 mars en cours", a-t-il détaillé.

PLAN NATIONAL DE REBOISEMENT (PNR)

Les reboisements en Algérie ont été réalisés dès l'indépendance, dans le cadre des chantiers populaires, les plans triennaux, quadriennaux et annuels. Depuis l'année 2000, ils s'insèrent dans le cadre de la mise en œuvre du plan national de reboisement examiné et adopté lors du Conseil du Gouvernement du 26 septembre 1999. Le Plan National de Reboisement, traduit les préoccupations forestières et écologiques du pays, il intègre autant que possible les dimensions écologiques et sociales. Il s'inscrit également dans le cadre des orientations du Plan National de Développement Agricole et Rural en matière de développement de l'agriculture de montagne, de la mise en valeur des terres, de la lutte contre la désertification, de la protection et de la valorisation des ressources naturelles dans le cadre d'un développement durable. C'est ainsi que le P.N.R a été initié avec pour objectif l'émergence de systèmes économiques viables qui permettant aux populations rurales de disposer de moyens adéquats de subsistance, de stabilité et de développement. Aussi, il est utile de rappeler que le taux de boisement est estimé à 11%, c'est ainsi qu'il est proposé à travers la mise en œuvre du PNR de relever ce taux à 13%. La planification de l'ensemble des actions prévues au PNR porte sur un objectif global de 1 245 900 ha. Le plan permettra la création de 510.000 emplois, soit 25 500 emplois/an.

821 723 HA PLANTÉS DEPUIS L'ANNÉE 2000

Depuis 2000, le plan national de reboisement a connu plusieurs politiques, 2000-2005, période des plantations utiles et économiques, où les plantations ont été axées, essentiellement sur les plantations fruitières avec un volume total de 124 987 ha, contre 70 647 ha de plantation forestière durant cette période. Puis la période 2006-2009, où l'orientation été vers la redynamisation des plantations forestières avec un total de la période de 203 000 ha, contre 31 090 ha de plantation fruitière. Ensuite nous avons la période du renouveau rural

2010-2014 marquée par la relance des plantations fruitières notamment la mise en place du programme du 1million d'hectare d'olivier, où l'ensemble des wilayas ont adopté l'orientation, et ainsi nous avons planté de l'olivier même au niveau des wilayas du Sud, et les superficies réalisées sont pratiquement équilibrées entre les espèces forestières avec un total de la période de 165 614 ha contre 105 284 ha de plantation fruitière. Quant à la période 2015-2016, cette dernière est marquée par une diminution remarquable des réalisations en matière de plantation, et ce, suite à la restriction budgétaire qu'a connu le pays, et les quelque superficies notifiées à certaines wilayas ayant surtout subit les incendies, ne dépassent pas les 6000 ha pour une vingtaine de wilaya chaque année, depuis 2015. La réalisation globale depuis 2000 à fin juin 2019 est de 821 723 ha toute catégorie confondue avec 60% de plantation forestière, 36% de plantation fruitière et 4% de plantation pastorale.



CONTEXTE DU PROGRAMME NATIONAL DE REBOISEMENT (PNR)

Le patrimoine forestier national a subit au cours des dernières années, des dégradations importantes suite aux incendies, aux surpâturages et à des occupations illicites notamment l'urbanisation. Cette dégradation intervient dans un contexte de changement climatique qui en aggrave les effets par des vagues de chaleur et de sécheresse plus fréquentes et réduit fortement les services écosystémiques que ces forêts rendent à la société. L'urgence d'une préservation et d'une restauration du patrimoine et du paysage forestier sont devenues capitales. A cet effet, le gouvernement a financé plusieurs programmes de reboisements depuis 1962, et à travers lesquels, plus de 2 milliards de plants ont été mis en terre, mais la dégradation persiste. C'est dans ce cadre que le gouvernement lance un programme national de reboisement et de reverdissement par la plantation de 43 millions de plants durant la période 2019-2021, sous le slogan « un arbre pour chaque citoyen », à travers tout le territoire national en impliquant toutes les institutions publiques et privés ainsi que le mouvement associatifs, dans le but de sensibiliser la populations sur les conséquences de la dégradation du patrimoine forestier en particulier et de la couverture végétale en général. Ce programme répond à l'engagement de notre pays vis-à-vis du

défi de Bonn visant à restaurer 150 millions d'ha d'ici 2020 et 350 millions d'ha de terres forestières dégradées d'ici 2030 et aux objectifs de développement durable (ODD) en particulier l'ODD 15 et les cibles :

- 15.1: « D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier des forêts, des zones humides, des montagnes et des zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux ».

- 15.2 « D'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître nettement le boisement et le reboisement au niveau mondial » et ;

- 15.3 « D'ici à 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des terres ». Il répond également à l'ODD 11 qui soulignent l'importance des espaces verts pour améliorer la qualité de vie dans les villes, renforcer la cohésion communautaire, accroître le bien-être et la santé des personnes, et garantir un développement durable.

OBJECTIF DU PROGRAMME

L'objectif de cette initiative est la transformation des terres dégradées et déboisées en écosystèmes résistants et multifonctionnels pouvant contribuer aux économies locales et nationales, séquestrer d'importantes quantités de carbone, protéger les terres contre l'érosion hydrique et éolienne et préserver la biodiversité. Ce programme concerne quatre (04) axes

- 1- Restauration des paysages forestiers touchés par les incendies de forêts y compris les parcs nationaux et les réserves de chasse durant les dernières années, au niveau des wilayas du nord.
- 2- Restauration des terres dans les zones du barrage vert au niveau des 10 wilayas du barrage vert;
- 3- Protection des villes, des infrastructures et des exploitations agricoles contre l'ensablement au niveau des Wilayas du sud, au niveau des 10 wilayas du sud.
- 4- Amélioration du cadre de vie dans les milieux urbains et périurbains au niveau de l'ensemble des 1541 communes du pays.

LA DGSN PREND PART AU SALON DU LIVRE D'ALGER 2021

Sensibilisation sur la sécurité routière

La Direction générale de la sûreté nationale prend part au Salon national du livre d'Alger 2021 qui s'étalera du 11 au 20 mars courant, au pavillon central du Palais des expositions aux Pins maritimes (Alger), a indiqué un communiqué de la DGSN.

La présence de la DGSN à cette manifestation culturelle organisée, par l'Organisation nationale des éditeurs de livre (ONEL), sous le parrainage du ministère de la Culture et des Arts, et qui est placée sous le thème «Un livre, une vie», sera l'occasion pour sensibiliser les citoyens sur la sécurité routière et la nécessité de se conformer au code de la route. «Composée de cadres de la direction de la sécurité publique et de la cellule de communication, l'équipe de la DGSN fournira sur place des explications et des conseils, aux visiteurs, y compris les enfants et distribuera des dépliants pour sensibiliser les citoyens et jeter la lumière sur les efforts consentis par les services de police, pour garantir la sécurité routière et mettre en avant les nouvelles pratiques en matières de sécurité routière», lit-on dans le communiqué. La DGSN a tenu à cette occasion, à rappeler à ceux qui prendront part à ce rendez-vous, le respect des mesures de prévention, contre la propagation de la pandémie de Covid-19.

Samia. A



IMPLIQUÉS DANS LE VOL DE LOCAUX COMMERCIAUX

Arrestation de trois individus à Khémis Miliana (Aïn Defla)

Les services de sécurité de Aïn Defla ont arrêté récemment à Khémis Miliana trois individus impliqués dans le vol de locaux commerciaux, a-t-on appris vendredi auprès de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya. Suite à de nombreuses plaintes de citoyens faisant état du vol d'un certain nombre d'objets de leurs locaux commerciaux de nuit à Khémis Miliana, les services de la troisième sûreté urbaine relevant de la sûreté de daïra ont mis au point un plan visant la neutralisation des auteurs de ces actes répréhensibles, a-t-on indiqué. Après avoir identifié un individu ayant subtilisé des paquets de cigarettes et une importante somme d'argent d'un local de vente de cosmétiques, les policiers l'ont arrêté la semaine en cours, a-t-on fait savoir. Après interrogatoire, le mis en cause a reconnu appartenir à une bande comptant deux autres individus, a-t-on signalé, faisant état de l'arrestation de ses deux acolytes peu de temps après en possession de nombre d'objets volés. Présenté jeudi devant les instances judiciaires compétentes de Aïn Defla en vertu d'un procès verbal (P.V) dressé à leur rencontre portant sur les griefs "association de malfaiteurs" et "dissimulation d'objets volés", les mis en cause, âgés entre 18 et 28 ans, ont été placés sous mandat de dépôt, a-t-on indiqué à la sûreté de wilaya.

PROTECTION CIVILE

Extinction de sept incendies urbains

La Direction générale de la protection civile a fait état dans un communiqué rendu public hier, de l'extinction de 7 incendies urbains, durant les dernières 24 heures, au niveau wilayas d'Alger, M'sila, Blida, Annaba, Tindouf, Oran et El Tarf, au cours desquels, la DGPC a enregistré plusieurs cas de personnes incommodées par la fumée, notamment 02 personnes à Oran, un individu à El Tarf, 03 personnes à M'sila, et 01 personne blessée, au niveau de la wilaya d'Annaba. Les victimes ont été secourues sur les lieux, puis transférées vers les structures sanitaires les plus proches. Concernant les accidents de la route, la DGPC a indiqué que les unités de la protection civile ont effectué 326 interventions durant la même période, suite à plusieurs accidents, survenus, à travers plusieurs wilayas, entraînant 11 personnes décédées et 409 autres blessées. Ces derniers ont été pris en charge sur les lieux, puis évacués vers les structures. S'agissant de la lutte contre la propagation du coronavirus, la même source a révélé que « 93 opérations de sensibilisation ont été menées, à travers 15 wilayas (57 communes), portant sur la pandémie Covid-19 ». A cet effet, la DGPC « a mobilisé 275 Agents de la Protection Civile, tous Grade confondue, aussi 57 ambulances et 31 engins d'incendie », précise le communiqué.

S. A.

NAUFRAGE D'UN SARDINIER À EL KALA

Sept marins secourus

Un sardinier a fait naufrage vendredi dans la matinée à un mille nautique de la ville d'El Kala (Wilaya d'El Tarf), sans faire de victimes, indique la Protection civile, précisant que son équipage composé de sept marins-pêcheurs ont été secourus par les des garde côtes. L'opération de sauvetage des sept marins a été déclenchée aussitôt l'alerte donnée sur le chavirement du sardinier, long de 12 mètres, précise-t-on. Les sept marins-pêcheurs sont "sains et saufs", selon la même source, qui a souligné que la Protection civile est ensuite intervenue au niveau du nouveau port d'El Kala, dès que les "victimes ont été ramenées" à terre pour leur apporter "les premiers soins". Une enquête a été ouverte par les services concernés pour déterminer les causes et les circonstances exactes de ce naufrage, a conclu la même source.

(APS)

GUELMA

Le corps d'un jeune homme retrouvé dans un étang

L'unité secondaire de la protection civile de Kalaât Bousbaa, dans la wilaya de Guelma a repêché, dans la soirée du vendredi, le cadavre d'un jeune homme, nommé « A.B », âgé de 19 ans, gisant dans un étang, a indiqué un communiqué de la Direction générale de la protection civile. Selon la même source, « l'intervention a été menée avec le soutien de l'unité principale et de l'équipe de plongeurs, à Ain Bouchiha, dans la commune de Nichmeya ». « Le corps sans vie » a été transporté à la morgue de l'hôpital de Guelma », conclut le communiqué.

CONSTRUCTION D'UN HÔPITAL AUX NORMES INTERNATIONALES À ALGER

Le projet est lancé

Le professeur Rachid Belhadj, directeur des activités médicales et paramédicales, président du Syndicat national des professeurs d'hôpitaux spécialisés, chef du service de médecine légale de l'hôpital Mustafa Pacha, a annoncé, lors de son passage à la radio Sétif, le lancement des études pour la construction d'un grand hôpital aux normes internationales, à Alger. « Nous apprécions vivement la décision du président de construire cet hôpital. C'était l'une des exigences du plan d'amélioration du secteur de la santé » a-t-il affirmé. Il a ajouté que l'Algérie compte actuellement 80 000 médecins, 120 000 infirmières, 15 écoles de médecine, à travers le pays et de nombreux instituts de formation.

Qahwa fi goubli |

Les pirates ou hackers pour parler moderne sont désormais partout. Et il semble que les spécialistes du « contre piratage » si l'on ose dire sont impuissants à les débusquer et mettre hors d'état de nuire une bonne fois pour toutes. Même Facebook pourtant un véritable empire ne parvient pas à juguler ce phénomène tentaculaire. Voilà, en effet, que de sinistres individus "s'amuse" à nous pirater comme si nous étions des bandits de grand chemin ou quelque autre bateau louche à arraisonner. C'est tout de même petit et triste de savoir que de sinistres individus s'adonnent à cette pratique malsaine et surtout répréhensible. Et on n'osera pas parler ici d'éthique tant ce vocable échappe

Chronique d'un piraté !

apparemment à l'entendement commun et a priori des pirates sans foi ni loi. Car dès l'instant où un individu viole sans scrupules l'intimité et la vie privée de qui que ce soit ce bâtard n'a même pas le droit ni voix au chapitre. Tant il ne mérite que mépris tout en ne lui garantissant point l'impunité. Pour ma part en tout cas pas question de me laisser faire ou de me laisser intimider par des imbéciles sinon des escrocs qui squattent impunément la toile. Loin de moi évidemment toute tentation de mettre tout le monde dans le même sac tant j'ai eu l'immense privilège et l'honneur de découvrir de réelles filles et familles dont la relation mérite de se prolonger bien au-delà du virtuel...Mais de tels ignobles

individus devraient être traqués inlassablement, débusqués et recevoir le châtement qu'ils méritent. Sinon ce serait la porte ouverte à tous les abus dont nul au fond n'en sortira indemne. Dès lors j'en appelle à toutes les bonnes volontés et tous ceux donc soucieux d'éthique et de déontologie de se regrouper autour d'une association de lutte contre les pirates de tous poils et de toute latitude. J'en profite d'ailleurs pour rappeler à "mon" pirate qu'à l'issue de l'enquête diligentée par qui de droit il verra réellement de quel bois je me chauffe. En attendant que les feux de l'enfer l'envoient sur le bûcher pour le grill-room...

A. Zentar

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE CHLEF
 DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
 N° D'IDENTIFICATION FISCALE: 099802012121821
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES N°07..... /2021

La Wilaya de Chlef représentée par le directeur des équipements publics lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale pour : **Reste à Réaliser De La Réalisation De La Direction Régionale Du Cadastre**

Ne peuvent soumissionner que les entreprises ou groupement d'entreprises ayant :

- A- Capacités professionnelles**
 - Certificat de qualification catégorie "IV ou plus" activité principale en Bâtiment.
- B- Capacités techniques**
 - 1. **Références professionnelles** : Avoir réalisé un projet dans le domaine du bâtiment dont le montant supérieur ou égale à 20 000 000,00 DA ou un projet de catégorie «A ou plus ».
 - 2. **Moyens humains** : ayant au moins
 - Un Maître ou ingénieur ou licence ou DEUA ou technicien supérieur en bâtiment ou génie civil ou architecture
 - Un nombre d'ouvriers ≥ 10 ouvriers
 - 3. **Moyens matériels** : ayant au moins
 - (01) Camion (Charge utile +10 tonnes et plus)
 - (01) grue
- C- Capacités financières**
 - Ayant un moyen de chiffre d'affaire réalisé pendant les trois (03) dernières années (2017, 2018 et 2019) ≥ 10.000.000,00 DA.

PRESENTATION DE L'OFFRE :

Les soumissions doivent être accompagnées des pièces exigées par la réglementation en vigueur à savoir :

A. Dossier de candidature certifié :

- 1- La déclaration de candidature, jointe en annexe, renseignée en totalité, datée, signée et cachetée,
 - 2- La déclaration de propreté, jointe en annexe, renseignée en totalité, datée, signée et cachetée,
 - 3- la copie des statuts de la société, si soumissionnaire personne morale (S.U.R.L, S.A.R.L, S.N.C ou SPA)
 - 4- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
 - 5- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants ;
- a) Capacités professionnelles** : Le certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité, activité principale en bâtiment, catégorie « IV ou plus »
- **Capacités financières** : Les Moyens financiers justifiés par Copies des bilans financiers au C20 des trois années (2017, 2018, 2019) portant accord de réception par le service des impôts compétente et validé par un commissaire au compte ou un comptable agréé pour les personnes morales.
 - **Capacités techniques** : moyens humains et matériels et références professionnelles.
 - **Références professionnelles** : échantillon justifiées par attestation de bonne exécution relative aux principaux travaux réalisés avec indication du montant, réalisées par le maître de l'ouvrage public.
 - **Listes des moyens humains** :
 - **Pour l'encadrement** : justifiées par copie des diplômes, la déclaration d'affiliation à la CNAS d'une validité de moins de trois mois le jour de l'ouverture des plis ou contrat d'insertion des diplômés (CID), contrat de travail A06 (CTA) en cours de validité et la déclaration d'affiliation à la CNAS d'une validité de moins de trois mois le jour de l'ouverture des plis.
 - **Pour les ouvriers** : mise à jour (DNA) en cours de validité.
 - **Listes des moyens matériel** :
 - **Matériel roulant** : doit être justifié par les cartes grises et les assurances en cours de validité le jour de l'ouverture des plis appuyé par un PV de commissaire prisé d'une validité moins d'une année (01) le jour de l'ouverture des plis.
 - **Matériel non roulant** : doit être justifié par un PV de commissaire prisé d'une validité moins d'une année (01) le jour de l'ouverture des plis lorsque l'entreprise est propriétaire du matériel.
 - L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une 1^{ère} enveloppe cachetée sur laquelle seront portées les mentions suivantes :

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale N° / 2021
 "Dossier de candidature",
 Dénomination du soumissionnaire et objet de l'avis d'appel d'offres.

B. l'offre technique certifiée :

- 1. La déclaration à soumettre, jointe en annexe, renseignée en totalité, datée et signée et cachetée,
 - 2. Mémoire technique justificatif
 - 3. Tout document permettant d'évaluer l'offre technique (Moyens humains + Moyens matériels) des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants.
 - 4. Un planning d'exécution selon les travaux du marché avec délai de réalisation.
 - 5. Le présent cahier des charges portera à la dernière page, le mention suivante « lu et accepté ».
- L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une 2^{ème} enveloppe cachetée sur laquelle seront portées les mentions suivantes :

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale N° / 2021
 "Offre technique",
 Dénomination du soumissionnaire et objet de l'avis d'appel d'offres.

C. l'offre financière certifiée :

- La lettre de soumission, jointe en annexe, renseignée en totalité, datée et signée et cachetée.
 - Le bordereau des prix unitaires (B.P.U), daté et signé et cacheté
 - Le détail quantitatif et estimatif (D.Q.E), daté et signé et cacheté
- L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une 3^{ème} enveloppe, cachetée sur laquelle seront portées les mentions, ci après :

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale N° / 2021
 "Offre financière",
 Dénomination du soumissionnaire et objet de l'avis d'appel d'offres.

Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention suivante :

"Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale" N° / 2021
 PROJET :
 "A ne pas ouvrir que la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres"

- Et adressée à Monsieur le Directeur des Équipements Publics, Boulevard des Marchés siège des trois (03) Directions techniques à Chlef.
- La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres avec exigence de capacité minimale dans la presse nationale en langue nationale et en langue française ou Bulletin Officiel des Marchés de l'Équipement Publics (BOMEP).
 - La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de la préparation des offres avant 12H00.
 - Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos égale la date retenue pour le remis des offres et l'ouverture des plis sera le premier jour ouvrable qui suit.
 - La date d'ouverture technique et financière aura lieu à la date de dépôt des offres à 12H00.
 - Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de la préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres.
- 8.8** Les soumissionnaires sont confidentiellement invités à la séance d'ouverture (candidature, technique et financière) des plis au niveau de la Direction des Équipements Publics de Chlef.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET populaire
 DIRECTION DE L'ÉDUCATION
 WILAYA DE LAGHOUAT
 NIF : 097403019000442

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction de l'éducation de la wilaya de LAGHOUAT informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence capacités minimales paru dans la presse écrite : AL Maoued EL yaoumi et **CRÉBUS** du 08/04/2020 concernant l'opération N° F,S,D,R,S./302,089/262,103/13/12 Etude, réalisation et équipement d'un lycée à AFLOU

La procédure d'évaluation et d'analyse des offres, faite conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, a donné les résultats suivants.

Désignation	Soumissionnaires Retenus + NIF	Montant (TTC)	Délai	Observation
Lot N° 2 : MOBILIER DE BUREAU	SARL ALLALI MOBILIER (Commerce en Gros) NIF° :00003010942174	5,330,843,00 DA	15 jours	Offre financier unique
Lot N° 6 : GROS MATERIEL DE CUISINE	Lot infructueux			Soumissionnaires non qualifiés

Les fournisseurs ont un délai de dix (10) jours à partir de la première parution du présent avis à s'adresser à monsieur le président de la commission des marchés publics de la Wilaya de LAGHOUAT pour éventuels recours.

Les fournisseurs ont un délai de 03 jours à partir de la première parution du présent avis pour se rapprocher de la direction de l'éducation de la wilaya de Laghouat afin de prendre connaissance des résultats d'évaluation de leurs offres technique et financière.

CRÉBUS # 588 DU DIMANCHE 14 MARS 2021- ANEP 2116004580



ÉLÈVES ENLEVÉS AU NIGERIA

Guterres appelle à leur libération inconditionnelle

Le secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, a fermement condamné vendredi le dernier enlèvement de masse d'élèves au Nigeria et a exigé leur libération inconditionnelle. Une trentaine d'élèves ainsi que plusieurs membres du personnel du Collège fédéral de mécanisation forestière dans le secteur du gouvernement local d'Igabi, près de la ville de Kaduna, auraient été enlevés jeudi soir par des hommes armés, ce qui constituerait au moins le quatrième enlèvement d'élèves dans le pays depuis décembre. Alors que certains élèves auraient été secourus par les forces de sécurité nigérianes, le chef de l'ONU a appelé à "la libération immédiate et inconditionnelle des élèves qui restent en captivité", a déclaré son porte-parole, Stéphane Dujarric, lors d'une conférence de presse régulière. "Le secrétaire général souligne que les écoles doivent rester des espaces sûrs pour que les enfants puissent apprendre sans crainte de la violence ou des enlèvements ou de toute autre attaque contre eux", a déclaré M. Dujarric, ajoutant que "les attaques contre les écoles et d'autres établissements scolaires constituent une violation grave des droits de l'enfant et des droits de l'Homme en général". Le chef de l'ONU "exhorte les autorités à protéger les écoles et à garantir le droit à l'éducation dans un environnement sûr", a ajouté M. Dujarric. La semaine dernière, 279 filles élèves ont été libérées après avoir été enlevées de leur internat à Jangebe, dans l'Etat de Zamfara (nord-ouest).

**HUIT MORTS DANS UNE ATTAQUE DE DAECH EN IRAK
Le deuil !**

Des centaines de personnes ont enterré huit irakiens tués par des jihadistes qui les accusaient de renseigner le Hachd al-Chaabi, coalition de paramilitaires désormais intégrée à l'Etat, au nord de Bagdad, a constaté un correspondant de l'AFP. Six membres d'une même famille, parmi lesquels deux femmes, ainsi qu'un avocat et un policier du voisinage, ont été tués vendredi dans une attaque revendiquée 24 heures plus tard par l'agence de propagande de l'organisation de l'Etat islamique (EI).

Des témoins ont expliqué à l'AFP que des hommes vêtus en habits militaires s'étaient présentés dans les trois maisons visées avant d'abattre les huit victimes. Le commandement militaire irakien a expliqué avoir déterminé que les assaillants avaient agi sous les ordres d'un habitant du village d'Al-Bou Dor, chassé par ses voisins qui l'accusaient d'appartenir à Daech. "Il est revenu se venger", affirme le communiqué du commandement militaire. Dans un communiqué publié en ligne, l'EI a de son côté accusé les victimes d'être "des espions du Hachd al-Chaabi". Le Hachd, composé principalement de paramilitaires chiites pro-Iran, a été intégré aux troupes irakiennes à l'issue de la guerre pour bouter les djihadistes (sunnites) hors d'Irak. L'EI a ravagé les provinces sunnites du pays de 2014 à 2017, parmi lesquelles Salaheddine où se trouve Al-Bou Dor. "Les victimes étaient des gens simples et sans histoire", a assuré à l'AFP le cheikh Ayed al-Abassi, chef de la tribu locale, dénonçant une "attaque dont les motifs restent incompréhensibles". Cette attaque est la première menée par des djihadistes depuis la visite du pape François il y a une semaine, la première d'un souverain pontife de l'histoire en Irak. Fin 2017, l'Irak a annoncé sa "victoire" face à Daech. Les attaques jihadistes dans les villes ont considérablement diminué depuis, mais les troupes irakiennes continuent de combattre des cellules dormantes dans les zones montagneuses et désertiques.

**ATTAQUE AU VÉHICULE PIÉGÉ EN AFGHANISTAN
Huit morts, 47 blessés**

Huit personnes ont été tuées et au moins 47 autres blessées, en grande majorité des femmes et des enfants, dans l'explosion d'une voiture bourrée d'explosifs près d'un poste de police dans l'Ouest de l'Afghanistan vendredi soir, ont indiqué hier des responsables.

Le bilan de l'explosion dans la ville de Herat est de huit morts et 47 blessés et "parmi les morts se trouvent un membre des forces de sécurité et sept civils--deux hommes, deux femmes et trois enfants", a déclaré à l'AFP Jailani Farhad, porte-parole du gouverneur de Herat. Au moins 20 femmes et huit enfants ont été blessés, ainsi que huit membres des forces afghanes, a-t-il précisé. Selon M. Farhad, des dizaines de maisons et magasins ont été endommagés. Rafiq Sherzai, porte-parole de l'hôpital de Herat, a confirmé ce bilan. Le porte-parole du ministère de l'Intérieur, Tariq Arian, a confirmé le bilan des morts et parlé à l'AFP de «54 blessés, dont sept policiers». Si Herat, l'une des plus grandes villes du pays, reste sous le contrôle du gouvernement, elle est entourée de zones rurales où les combats entre forces afghanes et taliban font rage. L'attaque de vendredi n'a pour l'instant pas été revendiquée. "L'explosion à Herat n'a rien à voir avec nos (combattants)", a indiqué à l'AFP Zabihullah Mujahid, un porte-parole des talibans. Dans le cadre du processus de paix débuté l'an dernier, les talibans se sont engagés à ne plus commettre d'attaques de grande envergure dans les centres urbains. Mais les grandes villes ont cependant été touchées depuis plusieurs mois par une vague d'assassinats ciblés visant des journalistes, juges, médecins, personnalités politiques ou religieuses, et défenseurs des droits. Les autorités afghanes et américaines ont imputé ces meurtres aux talibans.

CONDAMNATION DE L'ONU

Le président afghan Ashraf Ghani a incriminé les talibans pour l'attentat de vendredi soir, estimant qu'ils "poursuivaient leur guerre et leurs violences illégitimes contre notre population" et "ont démontré à nouveau n'avoir aucune intention de parvenir à un règlement pacifique



des crises actuelles". Parallèlement, le Conseil de sécurité de l'ONU a condamné vendredi "dans les termes les plus forts le nombre alarmant d'attaques visant délibérément des civils en Afghanistan". Les membres du Conseil ont également encouragé "vivement les parties aux négociations (inter-afghanes) à prendre des mesures de confiance, y compris la réduction de la violence". Malgré les pourparlers de paix entre Kaboul et les talibans débutés en septembre à Doha, les violences n'ont fait qu'augmenter. En vertu de l'accord américano-taliban, signé sous l'administration du président américain Donald Trump en février 2020, les États-Unis ont accepté de retirer toutes leurs troupes d'Afghanistan d'ici le premier mai. Ce départ inquiète le gouvernement afghan, mais l'actuel président américain Joe Biden n'a pas encore

confirmé si la date limite sera respectée. Washington a soumis récemment un projet d'accord de paix aux autorités afghanes et aux talibans prévoyant la création d'un "nouveau gouvernement inclusif", selon une lettre du chef de la diplomatie américaine Antony Blinken révélée par des médias afghans. La Russie s'est dite vendredi favorable à la formation d'une "administration" intérimaire incluant les talibans pour diriger l'Afghanistan. L'attaque de Herat intervient moins d'une semaine avant le déroulement, à Moscou, de pourparlers auxquels participeront les autorités afghanes et les insurgés, en présence de plusieurs délégations internationales. Pour sa part, la Turquie a annoncé vendredi vouloir accueillir des négociations de paix interafghanes à Istanbul en avril.

R. I./AFP

BOLIVIE**Arrestation de l'ex-présidente par intérim Jeanine Añez**

L'ex-présidente par intérim de Bolivie, Jeanine Añez, visée par un mandat d'arrêt pour "sédition" et "terrorisme", a été arrêtée samedi dans le cadre de l'enquête sur un présumé coup d'Etat contre l'ancien chef de l'Etat Evo Morales, a annoncé le ministre de l'Intérieur bolivien. "J'informe le peuple de Bolivie que Mme Jeanine Añez a déjà été interpellée et se trouve actuellement entre les mains de la police", a indiqué Carlos Eduardo del Castillo, dans un message posté sur Twitter et Facebook. L'ancienne présidente conservatrice, à la tête du pays de novembre 2019 à novembre 2020, avait elle-même diffusé vendredi sur Twitter une photo du mandat d'arrêt émis par le parquet, accompagnée du commentaire : "La persécution politique a commencé". Avant elle, deux anciens membres du gouvernement avaient été arrêtés dans la ville de Trinidad (nord-est), les ex-ministres de l'Energie et de la Justice, Rodrigo Guzman et Alvaro Coimbra, selon des images retransmises par des télévisions locales. L'enquête ouverte par le parquet fait suite à une plainte déposée en décembre par une ancienne députée du parti d'Evo Morales (2006-2019), Lidia Patty. L'ancienne parlementaire du Mouvement vers le socialisme (MAS) accuse Jeanine Añez, d'anciens ministres, responsables militaires et policiers d'avoir renversé en novembre 2019 M. Morales. Elle a déposé plainte pour "sédition", "terrorisme" et "conspiration". Le mandat d'arrêt concerne plusieurs autres ministres du gouvernement par intérim : Yerko Nuñez (Présidence), Arturo Murillo (Intérieur) et Luis Fernando López (Défense). Ces deux derniers ont quitté le pays en novembre. Il cible aussi les anciens commandants militaires, William Kaliman et Sergio Orellana, ainsi que l'ex-chef de la police Yuri Calderon. A l'issue de l'élection présidentielle d'octobre 2019, au cours de laquelle Evo Morales brigait un quatrième mandat, et de la confusion qui avait entouré les résultats le donnant vainqueur, l'opposition avait crié à la fraude. Une explosion de violence dans tout le pays avait suivi ces élections, finalement annu-



lées. Sur fond de manifestations qui avaient fait 35 morts, police et armée avaient retiré leur soutien à M. Morales. Ce dernier a finalement démissionné avant de prendre le chemin de l'exil au Mexique puis en Argentine. Jeanine Añez, deuxième vice-présidente du Sénat, avait prêté serment le 12 novembre 2019. Le parti d'Evo Morales avait alors dénoncé un "coup d'Etat". Evo Morales est ensuite revenu dans son pays après la victoire de son dauphin Luis Arce à la présidentielle d'octobre 2020. Des enquêteurs de la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) sont actuellement en Bolivie pour enquêter sur les violences de fin 2019.

INFECTION VIRALE

Tout savoir sur la grippe

Des frissons, des douleurs, de la fièvre et des maux de tête... et si c'était la grippe ? S'attaquant au système respiratoire, cette infection virale a un impact sur tout l'organisme, au point de vous clouer au lit pendant 3 à 7 jours. Mais elle peut être bien plus grave et cause de nombreux décès chaque année chez les personnes âgées et les plus fragiles.

Découvrez les symptômes, la prévention ainsi que les traitements contre le virus de la grippe (influenza).

L'ESSENTIEL SUR LA GRIPPE

La grippe (ou influenza) est une infection causée par un virus qui s'attaque au système respiratoire et se répercute sur tout l'organisme. A ne pas confondre avec le rhume ou l'état grippal, elle dure 3 à 7 jours.

Considérée comme bénigne, cette infection peut entraîner des complications graves et des décès chez les personnes les plus fragiles. La meilleure prévention repose sur une vaccination annuelle et des gestes pour limiter la propagation des épidémies.

QUELS SONT LES SYMPTÔMES ET LA DURÉE DE LA GRIPPE ?

Etat grippal ou vraie grippe ? Plusieurs caractéristiques permettent de distinguer le syndrome grippal de la vraie grippe.

SYMPTÔMES DE L'ÉTAT GRIPPAL (OU SYNDROME GRIPPAL)

Les symptômes du syndrome grippal sont souvent passagers et d'intensité modérée. Les responsables de ces "fausses gripes" sont des virus respiratoires syncytial (VRS), les virus para-influenza, les adénovirus, les rhinovirus, les entérovirus, les coronavirus...

SYMPTÔMES DE LA VRAIE GRIPPE, D'ORIGINE VIRALE ET SAISONNIÈRE

A contrario, la vraie grippe, saisonnière et virale, se caractérise par des symptômes d'une forte intensité survenant brutalement :

- Une fièvre intense (autour de 39°C);
- Une fatigue intense (asthénie);
- Des maux de tête (céphalées);
- Des courbatures (douleurs musculaires et articulaires diffuses);
- Des frissons ;
- Parfois une toux et une congestion nasale...

Durée d'incubation, de contagion et de rétablissement

La durée d'incubation de la grippe (entre la contamination par le virus et les premiers symptômes) varie entre 24 et 48 heures. Le malade est contagieux pendant une période moyenne de six jours, y compris avant que les symptômes apparaissent. La grippe se transmet par des sécrétions : la toux, les postillons, les éternuements mais aussi par contact avec une personne infectée ou des objets touchés et contaminés (poignée de porte...).

Chez des sujets non fragilisés, le rétablissement est complet après une à deux semaines.

Si quelqu'un dans votre entourage est malade, vous pouvez mettre en place ces



quelques conseils simples pour éviter d'attraper son virus grippal :

- Limiter les contacts avec les personnes malades. Ce conseil prévaut tout particulièrement pour les personnes dites "à risque" : les femmes enceintes, les seniors, les personnes souffrant d'une maladie chronique, les très jeunes enfants ;
 - Porter un masque chirurgical pour les personnes malades, ou pour les proches qui ne souhaitent pas attraper le virus.
- Le masque doit être changé toutes les 4 heures ;
- Se laver régulièrement les mains avec de l'eau et du savon, ou à défaut avec une solution hydroalcoolique.

Ce conseil est valable à la fois pour les personnes malades et pour celles qui ne le sont pas ;

- Se laver les mains après chaque passage dans un lieu collectif et lors du retour au domicile, avant et après chaque repas, après être allé aux toilettes, après avoir éternué, toussé ou s'être mouché ;
- Se couvrir la bouche et le nez en cas de toux ou d'éternuement, au mieux avec le coude ou un mouchoir, sinon avec la main. Se laver les mains après chaque quinte de toux ou d'éternuements ;
- Pour les personnes malades : utiliser

des mouchoirs en papier à usage unique. Les jeter dès leur utilisation, de préférence dans une poubelle avec un couvercle ;

- Ne pas partager les objets tels que couverts, verres, brosse à dents etc. ;
- Aérer le logement chaque jour au moins 10 minutes pour renouveler l'air ;
- Nettoyer au maximum les "nids à microbes" de votre domicile, pour tuer les virus : poignées de portes, téléphones, claviers, télécommandes etc. ;
- Eviter de serrer la main ou de faire la bise pendant une épidémie de grippe ;
- Se nettoyer le nez tous les jours avec du sérum physiologique en période d'épidémie.

LE VACCIN CONTRE LA GRIPPE

Pour se prémunir de la grippe, un vaccin existe. Il est proposé gratuitement chaque année :

- Aux personnes à risque (femmes enceintes, personnes obèses ou encore souffrant de certaines pathologies (maladies respiratoires chroniques, troubles du rythme cardiaque...);
- Aux personnes qui séjournent dans un établissement de soins de suite ou un établissement médico-social d'hébergement ;
- Aux personnes de plus de 65 ans.

Après la vaccination, un délai de 9 à 14 jours est nécessaire pour que la protection soit effective. Il est fortement recommandé pour le personnel travaillant dans le milieu médical en contact avec les patients.

Le vaccin ne protège pas à 100 %, puisqu'il immunise contre les souches de virus les plus répandues dans l'année en cours (c'est la raison pour laquelle il doit être renouvelé chaque année).

Cependant il reste une arme efficace pour réduire les contaminations, mais également les risques de complications.

En effet, le virus de la grippe peut provoquer des complications ORL graves, conduisant parfois au décès.

LA GRIPPE CHEZ LES SENIORS

Loin d'être une maladie bénigne, les conséquences de la grippe peuvent être dramatiques pour les personnes âgées ou fragilisées. La quasi-totalité (90 %) des décès liés à la grippe concerne les personnes de plus de 65 ans.

La vaccination gratuite pour les seniors et les plus fragiles reste le meilleur moyen de protection contre ce virus. Attention, il n'est efficace qu'au bout de 10 à 15 jours, alors ne tardez pas à vous faire vacciner dès la campagne initiée.

LA GRIPPE CHEZ L'ENFANT

En période d'épidémie, un enfant sur trois est touché par la grippe, contre un adulte sur dix. Mais les symptômes légèrement différents et la durée de l'infection plus courte chez les plus jeunes rend le diagnostic moins évident.

Le traitement passe par le repos, une bonne hydratation et la réduction de la fièvre basée le plus souvent sur le paracétamol et l'ibuprofène. Au-delà des risques de complications, les plus jeunes jouent également un rôle important dans la dissémination du virus. Leur vaccination est l'objet de débats récurrents.

LA GRIPPE CHEZ LA FEMME ENCEINTE

Les femmes enceintes font partie des personnes vulnérables au virus de la grippe tout comme les personnes âgées et les jeunes enfants.

La grossesse augmenterait en effet le risque de complications graves en cas d'infection par le virus de la grippe. Elles bénéficient à ce titre de la gratuité du vaccin, qui peut être prescrit par un médecin traitant, un gynécologue ou une sage-femme dès le mois d'octobre.

Renforcez vos défenses immunitaires

Cette période propice à la propagation de virus en tous genres. Nous y sommes tous exposés, mais nous ne tombons pas tous systématiquement malades. Pour prévenir les maladies telles que la grippe, il est important de renforcer son système immunitaire :

- Privilégiez une alimentation équilibrée, riche en vitamines et minéraux et tout particulièrement en vitamine C, en vitamine D, en fer, en zinc et en sélénium (vous basez sur les aliments les plus riches en vitamine C, les aliments les plus riches en vitamine D, les aliments les plus riches en fer) ;
- Pratiquez une activité physique régulière, même en hiver ;
- Dormez suffisamment : un organisme fatigué est un organisme plus fragile face aux virus ;
- Protégez votre flore intestinale : le microbiote joue un rôle important dans notre système immunitaire. Si votre flore est perturbée (problèmes digestifs tels que diarrhées), pensez à faire une cure de probiotiques ;
- Trouvez des techniques pour lutter contre le stress au quotidien;
- Optez pour des remèdes naturels ou des compléments alimentaires qui peuvent aider à booster vos défenses.



14^e FNTF «Aramil», d'une pièce deux coups...

Etre veuve est déjà en soi un statut peu enviable et pour cause. Surtout dans une société où tous les travers sont permis pour les hommes fussent-ils, au demeurant, au bas de l'échelle, au milieu du gué ou encore de rang universitaire... Car si l'amour n'a pas d'âge, la tromperie non plus. Et «Aramil» restitue parfaitement cette problématique sinon un phénomène qui tend à devenir de société... Au vu de l'insoutenable légèreté des êtres toute latitude et tous niveaux confondus...

Le 14^e Festival national du théâtre professionnel a démarré sur les chapeaux de roue et vitesse au plan cher... C'est donc «Aramil», une pièce tragi-comique adaptée d'une pièce de Jean Cocteau et mise en scène par Chahinez Neghouèche. Un peu comme la fameuse comédie humaine qui se joue au quotidien sous nos yeux désabusés à force d'en voir des vertes et des pas mures. Bien campées par trois authentiques-sur la forme et le fond confondues- personnages féminins, évoluant sinon surfant tantôt sur le registre tantôt comique, tantôt dramatique, la pièce d'un peu plus d'une heure (70' pour les amateurs de précision), dépeint les mœurs autant bizarroïdes qu'humaines de notre époque.

Et parfois le badin et l'insoutenable légèreté des êtres se veulent plus solennels que le solennel feint et ou de circonstance lui-même. Car la thématique sur laquelle la metteuse en scène a jeté son dévolu est d'une brûlante actualité et le sera toujours au vu de toutes ces singularités dont se fend et accouche le monde dit contemporain. Bien que la pièce à la réflexion soit aussi temporelle qu'intemporelle.

LE COURAGE DE CHAHINEZ

Mais là il convient de s'arrêter un moment pour souligner le courage de Chahinez qui a su et pu frayer dans les eaux glauques d'un thème jusque-là réputé certes tabou et pourtant de plus en plus ancré dans notre quotidien aux contours glissants. Alors ce trio de femmes dont il faut, de prime abord, apprécier tout le talent, convoque toute son énergie au service d'un produit cul-



tuel compétitif en ce qu'on y décèle ici l'engagement sans failles en faveur de la cause féminine tant décriée et la perfidie masculine qui n'a ni religion ni nationalité. Encore moins le niveau d'études puisque le mari infidèle qui trompe sa femme avec une étudiante, est universitaire (enseignant) de surcroît. La boucle est bouclée, quoi. Mais pas tant que cela tout de même dans la mesure où il est désormais de notoriété publique que moult enceintes universitaires sont le théâtre (si on ose dire) de faits et méfaits non moins notoires. Et qui illustrent quelque part cette déliquescence et ou dissolution des mœurs presque faisant partie du modus vivendi intramuros... Ce trio féminin qui sait de quoi il parle tout en restant fidèle à la mouture originale,

prend, par endroits, quelque liberté avec le texte tout en sachant s'inscrire dans le juste milieu. Autrement dit à équidistance entre le virtuel et le réel. Combien même en l'espèce tous deux se fondent et se confondent dans une interprétation magistrale des trois comédiennes allant même jusqu'à tutoyer l'incarnation pourtant rarement égalée sur scène y compris par certains pseudos pros...

UNE SOCIÉTÉ DÉPASSÉE PAR SES PROPRES TOXINES

Photographie et ou photocopie conforme à l'original dans tout ce qu'elle soutient, suggère et propose comme situations ubuesques et un tantinet féroces, elle interpelle, fort justement au demeurant tout ce magma d'une société dépas-

sée par ses propres sécrétions et toxines, tout en s'abritant derrière un dogme religieux de façade... Symbolisé ici par ces trois pimpantes dames toutes de noir vêtues autant par respect pour le mort pourtant adultérin que les fameuses conventions sociales, us et coutumes qui exigent pareil appareil pour la circonstance. Hé oui, il faut bien sauver les apparences même si la douleur de l'infidélité est, sans doute, la pire des douleurs.

LA MORT QUI SOUFFRE DE LA FRIVOLITÉ DES VIVANTS...

En ce qu'elle résulte d'une trahison de ce véritable contrat moral dont se gaussent les futurs mariés au commencement mais qui s'effrite, par moments, au moindre zéphyr...

Et qui raconte de façon sonnante et trébuchante toute la détresse et la vilénie d'une société où le commencement rejoint un peu trop vite la fin sous des dehors de gentleman... A telle enseigne que la mort elle-même souffre de la frivolité des vivants qui ne craignent plus de l'affronter et de la regarder dans le blanc des yeux...

Quoi qu'il en soit et de mon point de vue forcément subjectif, cette pièce de figurer dans quelque palmarès autant par la densité et la complexité de la thématique décryptée que par les signaux d'alerte qu'elle n'a cessé d'émettre, en sachant conjuguer, qui plus est, l'art et la manière. Un grand bravo au final et à la metteuse en scène, Chahinez Neghouèche pour ne pas la nommer pour l'épaisseur de son texte et la mise en scène et salutations distinguées à ce trio talentueux bien dans sa peau et sa tête...

Amar Zentar

HUMANISME ET SOCIÉTÉS MODERNES «Letraf» y a planché...

La pièce de théâtre "Letraf", qui traite de l'absence d'humanisme et de communication dans les sociétés des temps modernes, a été présentée, vendredi à Alger, devant un public restreint, tenu au strict respect des mesures d'hygiène sanitaire. Spectacle hors compétition programmé au 14^e Festival national du théâtre professionnel (Fntp), "Letraf", mis en scène par Ahmed Belalem sur une adaptation de sa plume du texte "Fragments" de Samuel Beckett, a été accueilli à la salle Hadj-Omar du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (Tna).

D'une durée de 50 mn, le spectacle, inscrit dans le registre du théâtre de l'absurde, rend la déshumanisation des rapports dans les sociétés d'aujourd'hui, due à l'absence totale de communication. Dans des atmosphères lugubres et sur un ton glacial, deux personnages mal habillés et sans ressources, l'un non-voyant et



l'autre amputée d'une jambe, échangent leurs expériences en racontant quelques fragments de leurs vies respectives. Evoquant les temps anciens où les gens, étaient respectueux, solidaires et unis, les deux personnages vivant dans la détresse et la déchéance, font part de leur désespoir à voir les individus des sociétés actuelles remédier à ce mal menaçant et à cette calamité. Sur une scène com-

plètement vide, les deux personnages, rendus par Kici Omar Oussid et Mustapha Dadouche, ont su porter la densité du texte et ont évolué sur tous les espaces de la scène, dans des échanges ascendants et soutenus. L'éclairage feutré et sombre et la bande son, ont répercuté les émotions des deux personnages dans leur errance, restituant le désespoir et l'anxiété qui les rongeaient.

Produite par l'association culturelle de la jeunesse "4G", en collaboration avec le Théâtre régional de Mascara, la pièce "Letraf" sanctionne le 2^e niveau des masters class, que Ahmed Belalem dirige, dans le cadre de tout un programme de formation qu'il a initié depuis plusieurs années. Le 14^e Festival national du théâtre professionnel se poursuit jusqu'au 21 mars avec dix spectacles en compétition au Tna, et neuf autres en off, programmés au Théâtre municipal d'Alger-Centre et à la salle Hadj-Omar du Tna. Des conférences, des masters-class, des spectacles de rue et des ventes de livres en présence de leurs auteurs, sont également au programme du 14^e Fntp dont la compétition officielle s'ouvre ce vendredi soir avec une représentation de la pièce "Aramel" (veuves), produite par le Théâtre régional de Constantine et mise en scène par Chahinez Negouache.

6^E SYMPOSIUM D'ART DE PARIS Imène Lamamri au rendez-vous

La plasticienne algérienne, Imène Lamamri, prendra part au 6^e Symposium d'art de Paris, prévu du 1^{er} au 7 juillet dans la capitale française, ont annoncé les organisateurs. Ses œuvres figureront aux côtés d'autres toiles d'une vingtaine d'artistes peintres issus de plusieurs pays comme la Tunisie, la Turquie, l'Irak l'Inde, l'Iran, le Pakistan, le Kosovo ou l'Ethiopie, a indiqué "Zervas Art", organisatrice de l'événement.

Parallèlement à l'exposition, un workshop dédié à la création artistique est prévu à l'occasion de l'édition 2021 du Symposium d'art de Paris. Une sélection d'œuvres réalisées dans le cadre des résidences de création devront être exposées dans les galeries d'art de France.

Autodidacte et diplômée en aéronautique, Imène Lamamri a dévoilé dernièrement ses toiles à Alger lors de l'exposition "Créations féminines" à l'occasion de la Journée internationale de la femme. Pour sa première exposition, l'artiste a présenté sept tableaux qui interrogent la femme et ses émotions à travers des œuvres alliant surréalisme et figuratif.

Organisés depuis 1999 par "Zervas Art", les symposiums de peinture se tiennent chaque année dans plusieurs villes du monde. Ils visent à promouvoir les jeunes artistes et leurs œuvres à travers une "interaction" artistique et des échanges entre les artistes du monde entier.

EQUIPE NATIONALE

Des soucis pour Belmadi

Les joueurs évoluant en Europe seront bloqués par leurs clubs, en raison des restrictions sanitaires en vigueur dans le Vieux Continent.

Les joueurs de la sélection algérienne évoluant dans les championnats européens devraient tous rater le stage prévu fin mars, en prévision des deux derniers matchs des éliminatoires de la CAN 2022 face à la Zambie, le 25 mars à Lusaka, et face au Botswana, le 29 mars à Blida. La FIFA autorise, en effet, leurs clubs à les bloquer, dans la mesure où ils doivent rester à l'isolement plus de cinq jours à leur retour de pays hors Union européenne. L'entraîneur du FC Metz, Frédéric Antonetti, a d'ailleurs annoncé que ses internationaux, dont Alexandre Oukidja et Farid Boulaya, ne rejoindront pas leurs sélections à la fin du mois. « On a annoncé aux joueurs concernés qu'on ne les libérerait pas. J'ai une dizaine de joueurs sélectionnables - tous Africains : Oukidja, Boulaya (Algérie), Bronn (Tunisie), Boye (Ghana), Kouyaté, Mamadou Fofana (Mali), Maïga, Angban (Côte d'Ivoire), Pape Matar Sarr (Sénégal), Vagner (Cap-Vert) - dont 8 titulaires. Je ne suis pas maso ! Je ne peux pas m'en priver pour les 2 matches à Monaco (en Ligue 1, le samedi 3 avril, 13 heures, puis en 8es de finale de la Coupe de France le mardi 6 avril, 18 h 45). Une décision très intelligente a été prise en Amérique du Sud



(consistant à reporter les matches de qualification prévus). L'Afrique et l'Asie devraient s'en inspirer», lance l'entraîneur du FC Metz. En Allemagne, le Borussia Mönchengladbach ne compte pas libérer Ramy Bensebaini. «

Le président a dit qu'on ne partirait pas en sélection. Je dois discuter encore avec lui. Quand tu pars en Afrique et que tu reviens en Allemagne, tu dois rester dix jours en quarantaine et les clubs n'en veulent pas», a indiqué Bensebaini dans la presse allemande. Les derniers matchs

des éliminatoires de la CAN 2022 seront-ils reportés par la CAF qui vient d'avoir un nouveau président, le Sud-africain Patrice Motsepe en l'occurrence. Si les deux matches contre la Zambie et le Botswana sont maintenus, le sélectionneur national, Djamel Belmadi, pourra compter sur les joueurs locaux. Belmadi est rassuré.

L'EN est déjà qualifiée pour cette CAN qu'abritera le Cameroun où les Fennecs vont défendre leur couronne africaine.

L. B.

ZAMBIE

23 joueurs locaux en stage à Lusaka

L'entraîneur de la Zambie, Milutin "Micho" Sredojevic a convoqué 23 joueurs locaux pour la deuxième semaine de préparation en prévision des deux dernières rencontres des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations Cameroun-2021, contre l'Algérie et le Zimbabwe fin mars, a indiqué la Fédération zambienne de football. Micho a maintenu la majeure partie des joueurs locaux qui ont pris part au premier regroupement qui s'est terminé mardi dernier à Lusaka. Le technicien serbe, qui avait déjà nommé une présélection de 33 joueurs dont 16 évoluant à l'étranger lors du premier stage, a gardé la porte ouverte à d'éventuelles convocations de dernière minute. Les joueurs entameront la seconde semaine de préparation à Lusaka après la journée du championnat zambien prévue ce week-end. Les joueurs basés à l'étranger rejoindront le reste du groupe lors de la fenêtre internationale de la FIFA. La Zambie accueillera l'Algérie le 25 mars au National Heroes Stadium avant de se rendre au Zimbabwe pour la dernière rencontre du groupe H quatre jours plus tard. L'Algérie (qualifiée) est en tête du groupe H avec 10 points devant le Zimbabwe avec cinq points. Les "Zèbres" du Botswana ont quatre points, tandis que la Zambie est lanterne rouge avec trois points. Les deux premiers se qualifient à la phase finale de la CAN-2021, décalée à 2022 en raison de la pandémie de coronavirus.

NÎMES

Ferhat sur le départ

L'international algérien Zinedine Ferhat annonce déjà son départ de Nîmes à la fin de la saison. « Je joue actuellement ma deuxième saison avec le Nîmes Olympique, ça sera ma dernière avant de quitter le club que je souhaite maintenir en Ligue 1 », a révélé Ferhat sur beIN Sports MENA. Lié à Nîmes jusqu'en juin 2022, Ferhat sera transféré à un autre club plus huppé surtout qu'il ne cesse de briller en Ligue 1 française. Il a marqué quatre buts et donné cinq passes décisives depuis l'entame de la saison. Sa valeur est comprise entre 4 et 7M€ pour le CIES, lui qui est arrivé gratuitement à Nîmes, en provenance du Havre lors de l'été 2019.

L. B.

TURQUIE

12e passe décisive pour Ghezzal

Rachid Ghezzal continue à briller dans le championnat de la Turquie. En grande forme cette saison, Ghezzal a signé sa 12e passe décisive et contribué à la précieuse victoire (3-2) de son club, le Besiktas, face à Basaksehir. L'ancien ailier de l'Olympique Lyonnais est toujours en tête du classement des passeurs du championnat turc, devant Gradel de Sivasspor et Lobzhanidze du MKE Ankaragücü, auteurs de 8 offrandes chacun. Le Besiktas est également leader incontestable de la Super Lig devant ses traditionnels concurrents, Galatasaray et Fenerbahçe.

R. S.

COUPE DE LA CAF

Des arbitres ivoiriens pour Napsa Stars-JSK

La commission d'arbitrage de la CAF a désigné un trio ivoirien pour diriger le match entre Napsa Stars de la Zambie et la JS Kabylie, prévu mercredi en terre zambienne, pour le compte de la seconde journée de la phase des poules de la Coupe de la CAF. Ce trio est composé de Kalilou Traoré Ibrahim (au sifflet), Ashumu Hermann Arthur Melaine Aguié et Nouho Ouattara (assistants), et Patrick Tanguy Jean Philippe Vlei (quatrième arbitre). Le Commissaire au match est Raphaël Lyson Humba du Malawi et l'Officier Covid-19 est Joseph Kabungo de la Zambie. Les Canaris s'envoient ce dimanche en Zambie à bord d'un avion spécial. Les poulains de Denis Lavagne ont réussi leur entame dans cette épreuve en s'imposant (1-0), à domicile, devant le Coton Sport du Cameroun L. B.

ESCRIME

Chaïma Benadouda atteint le tableau des 128

La sabreuse algérienne Chaïma Benadouda a atteint vendredi le tableau des 128 de l'étape de Budapest comptant pour la Coupe du monde, où elle a été éliminée par la Japonaise Ayaka Mukae sur le score de 15 touches à 5. Ce parcours a valu à l'escrimeuse algérienne de terminer à la 110e place, sur un total de 170 athlètes engagées, tandis que ses compatriotes Zohra Nora Kehli et Kaothar Mohamed-Belkebir ont pris respectivement les 142e et 151e positions. En poules, Benadouda a réussi à s'extirper d'un groupe composé de l'Américaine Chloe Fox-Gitomer, la Kazakhe Karina Dospay, la Russe Svetlana Sheveleva, l'Égyptienne Nour Montaser et la Française Faustine Clapier, grâce à ses victoires contre ces deux dernières (5-4 et 5-2).

CAF

Le nouveau Comité exécutif connu

Le nouveau Comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF) a été élu, vendredi à Rabat (Maroc), lors de la 43e Assemblée générale électorale de l'instance. Huit membres, issus de différentes zones du continent noir composent ce nouveau Comité exécutif, qui sera dirigé par le nouveau président de l'instance, le Sud-africain Patrice Motsepe. De son côté, le Tunisien Wadi Jary a remporté le siège de la zone Nord, tandis que Musatapha Raji, du Liberia, a été élu représentant de la zone Ouest A. Pour ce qui est de la zone Ouest B, elle est allée au Nigérien Djibrilla Hamidou, alors que Souleiman Waberi, du Djibouti, a obtenu le siège de la zone Centre-Est. De son côté, le Camerounais Seidou Mbombo Njoya représentera la zone Centrale, avec Elvis Chetty des Seychelles et Maclean Letshwiti, étant les deux représentants du Sud. Enfin, concernant la section football féminin au sein du nouveau Comité Exécutif de la CAF, elle sera dirigée par la Comorienne Kanizat Ibrahim.

Composition officielle du nouveau Comité Exécutif de la CAF : Wadi Jary (Zone Nord), Mustapha Raji (Zone Ouest A), Seidou Mbombo Njoya (Zone Centrale), Djibrilla Hamidou, (Zone Ouest B), Souleiman Waberi (Zone Centre-Est), Elvis Chetty (Zone Sud), Maclean Letshwiti (Zone sud). Kanizat Ibrahim (Football féminin).

CYCLISME

3 nouvelles médailles pour l'Algérie au Caire

La sélection algérienne de cyclisme a enrichi de trois médailles sa moisson aux Championnats d'Afrique sur piste, actuellement en cours au Caire (Égypte), dont une en or, glanée par le phénomène Nesrine Houili dans la Course éliminatoire des juniors (filles).

Outre cette nouvelle médaille en métal précieux, la sélection nationale a glané deux autres breloques en bronze, respectivement par Salah-Eddine Cherki, dans la Course éliminatoire des juniors (garçons), et par Yacine Chalel, également dans la Course éliminatoire mais chez les seniors (messieurs). C'est la cinquième médaille d'or pour la jeune Houili (17 ans), qui avait déjà fait sensation lors de la première journée de compétition, en raflant l'or du 500 mètres, puis celui du Scratch, avant de récidiver le lendemain, lors de la deuxième journée, en raflant une nouvelle fois l'or, aux épreuves de poursuite individuelle et de Kirine (juniors/filles). La sélection algérienne porte ainsi son total à 13 médailles à l'issue de cette 3e journée : 6 or, 2 argent et 5 bronze.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE NATATION

Hakim Boughadou réélu

Le président sortant de la Fédération algérienne de natation (FAN), Mohamed Hakim Boughadou, a été réélu à la tête de l'instance fédérale pour le mandat olympique 2021-2024, lors de l'assemblée générale électorale (AGE), tenue hier à Alger. Unique candidat à sa propre succession, Boughadou a obtenu 45 voix des 50 membres présents à l'assemblée générale. Les membres de l'AG ont également procédé à l'élection du bureau fédéral, composé de dix (10) membres, à savoir Mohamed Hakim Boughadou : Président (45 voix), Membres : Nefsi Mohamed Farouk (39 voix), Ait Abdesselam Naima (36 voix), Sayah Malik (36 voix), Ouled Haimouda Abdelhalim (34 voix), Ikhlef Ali (34 voix), Yahia Chérif Mohamed (33 voix), Naït-Bahloul Tounsia (31 voix), Birouk Fayçal (31 voix), Benkedadra Sid Ahmed (31 voix), Yadi Kamal Nouri (30 voix).

FC BARCELONE

Laporta a un plan pour Messi

Joan Laporta, le nouveau président du Barça, a une idée bien précise sur la façon dont il compte s'y prendre pour garder Lionel Messi.

Puis mercredi soir et l'élimination de Barcelone en 8es de finale de la Ligue des Champions, Lionel Messi est de nouveau annoncé comme possible partant à la fin de la saison en cours. On prête au PSG l'intention de le faire signer si jamais Kylian Mbappé manquait de prolonger son contrat. Et Leonardo, le directeur sportif, n'a pas fait grand-chose pour calmer ses bruits, en clamant que les grands joueurs seraient toujours les bienvenus à Paris. Tous ces échos sont de nature à inquiéter la direction barcelonaise. Pourtant, celle-ci reste sereine. A en croire El Mundo Deportivo, Joan Laporta, le nouveau président blaugrana, est même très optimiste sur le fait garder de sa star.

Le patron blaugrana aurait mis en place un plan parfait pour convaincre La Pulga de continuer son aventure au Camp Nou. Il lui aurait garanti un projet sportif solide, avec notamment le recrutement de plusieurs stars étrangères telles qu'Erling Haaland ou David Alaba. En outre, il lui a assuré que des jeunes pépites de La Masia seraient continuellement intégrées à l'équipe première. Enfin, il est disposé à lui soumettre une séduisante offre financière, tout en lui assurant une possibilité de reconversion à la fin de sa carrière.

LA RUMEUR NAGESLAMN

Après l'élimination du Barça contre le PSG en huitième de finale de Ligue des champions, l'avenir de Ronald Koeman sur le banc barcelonais s'assombrit un peu plus. S'il lui reste encore la Liga et la



Coupe du Roi à aller chercher, le Batave pourrait laisser sa place la saison prochaine à un autre coach. Ces derniers jours, le nom de Julian Nagelsmann est notamment revenu. L'entraîneur de Leipzig, hier en conférence de presse, a tenu à mettre les choses au clair : « La situation exacte est que j'ai un contrat jusqu'en 2023. Ce serait un peu trop de dire que cela m'ennuie. Je sais comment fonctionne le football professionnel. Apparemment, j'aurais déjà pu rejoindre Tottenham, le Real Madrid ou encore Barcelone. Il y a d'excellents entraîneurs dans tous ces clubs et ils ont un contrat, tout comme moi ». L'Allemand de 33 ans a ensuite précisé sa pensée : « Par conséquent, cela ne m'ennuie pas, mais cela ne me flatte pas non plus. Cela n'a aucun intérêt pour moi. Je me concentre uniquement sur le match face à l'Eintracht Francfort, où il faudra faire beaucoup pour gagner. Quels que soient les entraîneurs dont vous parlez, que ce soit le Bayern ou Barcelone, il serait irrespectueux de parler de ces

clubs. Ce serait irrespectueux, car tous ces entraîneurs ont beaucoup de succès et ils ont également un contrat ». Et alors que la Cadena SER considère Nagelsmann comme la priorité de Laporta, les journaux catalans contredisent cette information. D'après les quotidiens Mundo Deportivo et Sport, le nouveau président du FC Barcelone fait entièrement confiance à Koeman. Le Néerlandais aurait effectivement convaincu son supérieur par ses résultats, sa gestion de l'effectif en pleine reconstruction, sa capacité à faire évoluer les jeunes de la Masia et sa bonne entente avec Lionel Messi. Un dernier paramètre non négligeable quand on sait que le successeur de Josep Maria Bartomeu tente de retenir l'Argentin en fin de contrat. A noter que les supporters semblent du même avis puisqu'à travers un sondage réalisé par MD, 90,2 % des 11.500 votants préfèrent continuer avec Koeman plutôt que de recruter le coach du RB Leipzig. A croire que Koeman a mis tout le monde d'accord.

REAL MADRID

Zidane parle de Ramos

L'expérimenté Sergio Ramos arrive dans les derniers mois de son contrat au Real. Les négociations pour une prolongation sont au point mort et il a lui-même affirmé jeudi qu'il n'y avait rien de nouveau à révéler à ce sujet. Sa situation commence à préoccuper les fans merengue, car plus le temps passe et plus la possibilité de le voir mettre fin à sa longue aventure au club devient réelle. Vendredi, lors du point-presse précédant le match championnat contre Elche, Zinedine Zidane a été interrogé à propos de l'arrière andalou. Le technicien français a admis être dans le flou, comme tout le monde. « Je veux être honnête et je dois dire que je ne sais pas ce qui va se passer avec lui. Nous voulons qu'il reste ici. Il sera toujours un joueur important et je veux qu'il reste ici, c'est ce que je dirai en tant qu'entraîneur », a-t-il déclaré. Zidane n'a aujourd'hui qu'une seule certitude à propos de son capitaine, à savoir que ce dernier sera encore performant pendant plusieurs saisons en dépit de son âge avancé. « Ramos jouera-t-il jusqu'à ses 40 ans? C'est ce que dit Sergio. C'est un joueur spécial. Son intention est déjà bonne car il veut continuer à jouer. Chaque année, il saura s'il est en forme et, s'il est comme il l'est maintenant, il pourra bien sûr jouer jusqu'à 40 ans, s'il le veut. »

MOURINHO
ENCENSE BENZEMA

Au cours de sa carrière d'entraîneur, José Mourinho a eu la chance d'avoir sous ses ordres des attaquants de classe mondiale. Actuellement, du côté de Tottenham, le coach portugais peut compter sur un Harry Kane au sommet de son art. L'international anglais, auteur de 26 réalisations cette saison, ne s'avère pas uniquement être un simple buteur. Avec déjà 16 passes décisives à son actif, Kane a prouvé qu'il sait aussi se muer en un neuf et demi, capable de faire jouer ses partenaires. Une caractéristique

qu'il partage avec un certain Karim Benzema, lui aussi bien plus qu'un simple buteur. Et le « Special One » sait de quoi il parle pour avoir entraîné le Français entre 2010 et 2013 du côté du Real Madrid. « Ils sont très intelligents, ils viennent recevoir, ils font des passes décisives, ils ont transformé leur jeu et à la fin de leur carrière, au lieu d'être des neuf purs, ils deviennent des neuf et demi », a lâché Mourinho en conférence de presse, et de conclure sa comparaison : « Ainsi, ils peuvent jouer tant qu'ils le voudront ». Les principaux intéressés apprécieront sans doute.

PARIS SG

Les joueurs exigent leur dû !

Sportivement, le PSG se trouve actuellement dans une belle période, avec notamment la qualification acquise pour les quarts finale de la Ligue des Champions. Mais, l'embellie n'englobe pas tous les aspects de la vie du club. En interne, un sérieux conflit est en train de naître et il est dû à un contentieux entre les joueurs et la direction concernant les primes. Neymar et ses coéquipiers auraient dû recevoir les primes de performance relatifs à l'exercice écoulé. À ce jour, cela n'a toujours pas été réglé. À en croire ce que rapporte L'Équipe dans son édition du jour, il existe désormais un réel agacement dans le vestiaire par rapport à cette histoire. Les cadres du groupe -ou ce qu'on peut appeler le conseil des sages- ne comprennent pas comment un club de la dimension de Paris ne peut s'acquitter des engagements qu'il a pris auprès de ses ouailles. Ils s'étaient longtemps montrés patients, mais désormais ils réclament leur dû. Les joueurs sont d'autant plus remontés qu'ils estiment avoir fait leur part de travail. Aussi bien sur le terrain, qu'en terme d'efforts sur le plan financier afin d'aider le club à surmonter la crise liée au Covid-19. Marquinhos, le capitaine, avait révélé il y a quelques jours qu'une baisse de salaires avait été conclue. Manifestement, cela ne suffit pas pour que le club se porte mieux économiquement. Pour continuer à faire face à toutes les contraintes liées à la pandémie, le PSG doit continuer à limiter les dépenses. Et c'est pourquoi, il n'est actuellement pas en mesure de payer les primes à ses représentants, qui sont de l'ordre de 20M€.

MANCHESTER CITY

Joao Felix pour remplacer Aguero

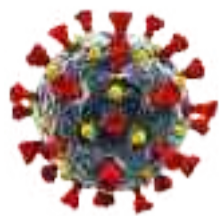


Sergio Aguero vit très certainement ces derniers mois à Manchester City. Malgré tout ce qu'il a apporté au club, l'international albiceleste va être libéré par le club anglais, suite à l'expiration de son bail en juin prochain. Pep Guardiola, le manager de l'équipe, ne le retient pas, comme le montre le nombre réduit de matches qu'il lui a fait jouer depuis son retour du Covid-19. La direction des Sky Blues se serait déjà mise en quête d'un successeur pour « El Kun ». Le nom d'Erling Haaland avait circulé dans la presse, mais vu la concurrence qui existe sur ce dossier il sera compliqué de concrétiser cette piste. De fait, un autre élément est ciblé. Selon le média Cuatro, il s'agit de Joao Felix, le prodige portugais de l'Atlético Madrid. Pour enrôler ce dernier, City va devoir cependant casser sa tirelire. Pour rappel, Sergio Aguero était lui aussi arrivé à Manchester City en provenance de l'Atlético Madrid. C'était en 2011. Depuis, El Kun a passé donc une décennie chez les Eastlands, devenant notamment le meilleur réalisateur de l'histoire du club.

JUVENTUS

Vers le retour de Pogba

On pensait la piste définitivement oubliée à Turin, il n'en est rien. Selon le site Calcio Mercato, le club champion d'Italie a toujours comme ambition de faire signer son ancienne star Paul Pogba au terme de la campagne en cours. Il compte sur la vente de Cristiano Ronaldo afin de financer l'opération et concrétiser ainsi le come-back de la Pioche. Pogba est sous contrat avec Man United jusqu'en 2022. Néanmoins, à Old Trafford, plus personne ne le retient. Sa fragilité physique, de même que son incapacité à se montrer régulier sur la durée ont eu raison de la patience de ses dirigeants, au même titre que celle des fans. S'il y a une offre décente pour ses services l'été prochain personne ne s'opposera à son départ.



PANDÉMIE DE COVID-19

135 nouveaux cas, 111 guérisons et 3 décès en 24h

PRISE EN CHARGE DES PERSONNES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES

Le Gouvernement accorde une «priorité maximale»

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou, a mis en avant l'importance de l'«association active» des personnes handicapées à l'élaboration des politiques adoptées en leur faveur et de leur permettre de contribuer au développement économique et social. Dans une déclaration à l'APS, à la veille de la célébration de la Journée nationale des personnes aux besoins spécifiques (14 mars), la ministre a expliqué que le Gouvernement «a accordé une priorité maximale à la prise en charge du dossier des personnes handicapées en matière d'éducation, de formation, d'emploi et d'aide sociale afin de leur permettre d'accéder aux droits fondamentaux et de les associer activement à l'élaboration de la politique adoptée en leur faveur et partant, leur permettre de contribuer au développement économique et social du pays».

Dans le domaine de la prévention du handicap, Mme Krikou a rappelé les dispositions du décret exécutif n° 17-187 du 3 juin 2017, qui vise à assurer une prévention pluridisciplinaire anticipée en développant des programmes dans le cadre d'une stratégie nationale multisectorielle pour la prévention du handicap, ce qui nécessite un ensemble de mesures de nature médicale, thérapeutique, sociale, psychologique et éducative. La ministre a rappelé la création d'un Comité consultatif pour la prévention du handicap, dans le but de mettre en place une stratégie



nationale sectorielle commune dans ce domaine, ainsi que la mise en place d'un plan de sensibilisation et d'information à cet égard. En matière d'éducation, d'enseignement et de formation, Mme Krikou a souligné que le secteur compte un tissu institutionnel composé de 238 centres spécialisés, 15 annexes chargées de l'éducation et de l'enseignement des enfants aux besoins spécifiques, 160 centres psychopédagogiques pour enfants handicapés mentaux, 46 écoles pour enfants sourds-muets, 24 écoles pour jeunes non voyants et 8 centres psychopédagogiques pour enfants handicapés moteurs. Par

ailleurs, la ministre a évoqué le soutien et l'encouragement apporté au mouvement associatif activant dans le domaine du handicap pour l'ouverture de centres spécialisés en la prise en charge des enfants handicapés mentaux. Le secteur accompagne également ces associations pour la mise en conformité avec la réglementation en vigueur, a-t-elle ajouté. La ministre a rappelé, par ailleurs, le dispositif du microcrédit qui constitue « un outil efficace » pour le soutien des initiatives visant la création d'activités en vue de renforcer les capacités, notamment les personnes aux besoins spécifiques.

QUATORZE BOMBARDIERS RUSSES DE TYPE SU-34E RÉCEPTIONNÉS FIN 2021

Le véhicule blindé Nimr sera fabriqué en Algérie

L'Armée algérienne réceptionnera d'ici la fin de l'année 2021 un premier lot de 14 bombardiers russes de type Su-34E, selon des médias russes. Les négociations pour aboutir à ce contrat de livraison des Su-34E à la place de Su-32 auraient duré plus de 8 ans. La fabrication des Su-34E destinés à l'Armée algérienne a été entamée depuis janvier dernier au niveau de l'usine aéro-

nautique de Novossibirsk (NAZ). Le SU-34E est chasseur-bombardier multifonctionnel à deux places conçu pour l'engagement par tous les temps et 24 heures sur 24 de cibles au sol et de surface. Un nouveau modèle du véhicule blindé de transport de troupes de type Nimr sera fabriqué en Algérie. Il s'agit des Hafet et Ajban MK2 dans leurs versions 4x4 et 6x6, selon le directeur commercial de

la filiale du groupe militaro-industriel EDGE en marge du Salon Idex. Ce dernier s'exprimait à l'occasion du Salon Idex qui s'est tenu au début du mois courant à Abu Dhabi (EAU). Ce nouveau modèle de Nimr subira d'importantes modifications visant à améliorer sa protection dans les environnements les plus difficiles et à supporter plus de charge.

TAMANRASSET

Un terroriste capturé

Un terroriste a été capturé jeudi par les éléments de l'ANP après avoir tenté de pénétrer clandestinement le territoire national via les frontières avec le Mali, a indiqué hier, le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, les services de sécurité du ministère de la Défense nationale ont capturé, le 11 mars 2021, à Tamanrasset en 6e Région militaire, le terroriste dénommé Abdelaziz Ould Mantou, après avoir tenté de franchir clandestinement le territoire national via les frontières avec le Mali. Ledit terroriste était poursuivi pour apologie aux activités et aux groupes terroristes dans la région du Sahel», précise la même source. «Cette opération confirme la détermination et la vigilance de l'Armée nationale populaire à traquer les criminels à travers tout le territoire national et à couper la voie devant toute forme de soutien et d'apologie aux groupes terroristes», souligne le communiqué.

LIGUE 1

Le MCO rate le coche

Le MC Oran a raté, hier, une excellente opportunité pour s'emparer de la première place du championnat de Ligue 1 de football. Le MCO a été piégé (1-1) par la lanterne rouge, le CA Bordj-Bou-Arréridj, qui a même failli revenir d'Oran avec les trois points de la victoire. Les Hamraoua qui loupent la passe de cinq, prennent provisoirement la seconde place, à un point du leader, la JS Saoura. Vainqueur (2-1) face à l'US Biskra, l'AS Aïn M'lila rejoint l'O Médéa à la quatrième position. Le derby algérois entre le NA Hussein Dey et le Paradou AC a été remporté (2-1) par les Pacistes, proches du wagon de tête. L'USM Alger n'a fait, elle, qu'une bouchée (3-0) de l'ASO Chlef qui s'enfoncé davantage. Mounir Zeghdoud réussit son retour aux

commandes des Rouge et Noir contrairement à Meziane Ighil qui aura du pain sur la planche à Chlef. Le duel des mal-classés entre le NC Magra et la JSM Skikda a tourné en faveur des locaux sur le score de 3 à 2. Une très bonne opération pour les gars de Magra face à un concurrent direct dans la lutte pour le maintien. A noter que cette 17e journée a été amputée du Classique ES Sétif-JS Kabylie, reporté à une date ultérieure.

L. B.

Les résultats du samedi

MCO-CABBA 1-1
 NAHD-PAC 1-2
 USMA-ASO 3-0
 NCM-JSMS 3-2
 ASAM-USB 2-1

Au fil du jour

Si j'étais riche

Par Rachid Ezziane

Je me suis toujours posé la question : comment les riches deviennent-ils riches ? Souvent, devant la télé, en suivant un film ou une émission où il est question de riches, je restais éberlué devant tant de faste. Et je prenais toujours le malin plaisir de comparer mon squelettique salaire avec ce que peuvent gagner, le mot est trop modeste, disons alors rafler ces hommes à la bedaine, au cou et au menton bien renflés. Même quand ils sont sveltes, leur allure de bien nourris les différencie du commun des mortels. Je m'amusais alors de compter le nombre d'années que je devais trimer pour amasser juste un petit chouia de leur fortune. C'est en centaines d'années que ça se calculait. Alors, au premier siècle, je m'arrêtais et je maudissais le sort et la mouise. Et à force de vouloir à tout prix savoir comment devient-on riche, j'ai décelé le filon qui y mène. Mais avant de vous divulguer la recette et le mode d'emploi — pour devenir riche, je vous étale, noir sur blanc et sans tabou, mon rêve de riche au conditionnel.

Alors, moi, si j'étais riche, je me mettrais dans la peau du bourgeois gentilhomme. Sur la terrasse de ma grande véranda, agencée de plantes grasses, donnant sur le jardin, je prendrai mon petit-déjeuner. Sur la table bien garnie, j'exigerai à mes valets de service d'ajouter un bouquet de fleurs et d'allumer un bâton d'encens. Et c'est en robe de chambre et pantoufles que je siroterai toute la table ; avec mes yeux d'abord ; puis, friandise après friandise, tasse après tasse, je prendrai ma revanche sur mon passé de salarié payé à la tâche et selon l'humeur de mon employeur. Mais en attendant d'être riche comme les riches, j'abhorre les riches et leurs gestes maniérés. Je doute de leur sincérité et je n'aime pas leurs fils à papa. Car je sais que s'ils sont riches c'est parce qu'ils ont sucé le sang des pauvres travailleurs sans se soucier de leur situation de morts-vivants sans aucune perspective d'avenir. Car je sais que s'ils sont riches c'est parce que les pauvres payent plus d'impôts qu'eux et leurs amis politiciens. Car je sais que s'ils sont riches c'est parce qu'ils n'ont jamais été honnêtes et sous leur passé et leurs doubles mentons s'entassent des strates de vie écrasées sous leur inassouvie cupidité.

Et en attendant de ne jamais être riche, je continue à tendre ma main à quelques voisins dans le besoin. Je continue à faire sourire des enfants dans des chaumières éclairées à l'ampoule de quarante watts. Je continue, surtout, à apprendre à mes enfants ce qu'est l'humilité et la sincérité dans l'effort. Sans oublier d'écrire des proses et des poèmes pour tous les laissés pour compte, sans jamais me lasser ni me décourager. Car en attendant de voir les riches et leurs amis politiciens rendre les comptes aux peuples spoliés, je m'essaye du plus profond de moi d'être un homme riche de cœur et honnête jusqu'à ma mort.